

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2964 - JEUDI 13 JUILLET 2017

SUPERVISION DES ÉLECTIONS

Une cinquantaine d'observateurs de l'UA à Brazzaville



Séance de travail entre les deux délégations (Adiac)

Conduite par l'ancien Premier ministre malien, Django Sissoko, en sa qualité de chef de la délégation, la mission d'observation de l'Union africaine au double scrutin de dimanche prochain a foulé le sol congolais lundi. Issus de 24 pays du continent, ambassadeurs, parlementaires panafricains, responsables de commissions électorales et membres de la société civile, promettent une observation « honnête, indépendante, professionnelle et impartiale » des élections législatives et locales du 16 juillet.

Page 3

SANTÉ PUBLIQUE

Un réseau de détournement d'antirétroviraux décelé par la police

Les services de la police nationale ont présenté mardi au ministre de la Santé et de la population un des membres inculpés dans le trafic et le détournement des antirétroviraux au Congo.

Ouverte le 5 juillet, l'enquête a permis de mettre la main sur Aymard Lucien Tendi Otsou, aide-magasinier à la Centrale d'achat des médicaments essentiels et des produits de santé (Cameps) qui opérait en complicité avec des agents évoluant dans cette structure dispensatrice des antirétroviraux.

Selon les résultats de l'enquête, la quantité détournée correspond à la dose d'un mois de traitement de 500 patients vivant avec le VIH.

Page 6

MUSIQUE

Forte probabilité du report de la 11^e édition du Fespam

Les signaux émanant des gestionnaires de cet événement musical de portée panafricaine mais aussi du gouvernement, principal pourvoyeur des fonds, laissent présager un probable report de la 11^e édition du Festival panafricain de musique (Fespam), en vue d'une meilleure organisation.

De sources concordantes, deux raisons majeures conforteraient ce report : le manque des moyens financiers du fait de la situation économique difficile que connaît le pays depuis la chute du prix du baril de pétrole et le chronogramme des événements politiques qui coïncident avec les dates de la tenue du Fespam.

Page 16

INTERVIEW

Fredy Massamba : « Je suis un panafricain »

Après son dernier concert à Kinshasa, le 24 juin, l'auteur de l'album Makasi a livré, en exclusivité, ses sentiments à notre édition de l'autre rive, Le Courrier de Kinshasa. Fredy Massamba y revient longuement sur le sens de certaines de ses chansons réputées, ses sources d'inspiration et surtout son engagement pour la cause du continent noir.

« Je suis totalement apolitique. Je n'ai vraiment pas d'amis politiques. Par contre, je suis un militant de cette Afrique, je suis un panafricain. Je sais d'où je viens. Je sais où sont nés mon père et ma mère. Je connais l'histoire de la division de l'Afrique à Berlin... », confiait-il.

Page 14



ÉDITORIAL

J-4

Page 2

ÉDITORIAL

J - 4

À quatre jours du premier tour des élections législatives et locales qui marqueront l'année 2017, l'attention des observateurs se porte tout particulièrement sur l'organisation matérielle du scrutin. De celle-ci, en effet dépendra la régularité de la vaste opération qui permettra de renouveler les instances électives de la nation congolaise et donc d'asseoir notre jeune démocratie sur des bases plus solides encore que par le passé.

Sans entrer dans le détail disons que tout indique aujourd'hui que le jour du vote, dimanche donc, les très nombreux bureaux de vote qui quadrillent le territoire national seront en mesure d'accueillir les électrices et les électeurs dans les meilleures conditions possibles. Listes électorales, bulletins de vote, urnes, registres, documents écrits et électroniques destinés à enregistrer les résultats du scrutin seront, semble-t-il, à la disposition en temps voulu des élus et des fonctionnaires chargés de veiller à la bonne exécution de l'opération. Si bien que ce premier tour devrait se dérouler dans les meilleures conditions possibles.

Ce constat est d'autant plus important que le double scrutin dont nous allons vivre le premier tour sera observé avec une attention particulière en raison de son impact sur la vie politique du Congo. Marqué par le nombre élevé, très élevé des femmes et des hommes qui aspirent soit à être reconduits dans leurs fonctions, soit à obtenir un siège dans l'une ou l'autre des assemblées concernées il pourrait bien nous réserver quelques surprises en modifiant profondément les rapports de force au sein de la majorité comme au sein de l'opposition.

D'où l'importance que revêt la mise en place dès à présent, dans tous les bureaux de vote, des matériels et des documents nécessaires pour la bonne tenue du scrutin. D'où aussi la nécessité de faire en sorte que les résultats du vote bureau par bureau, circonscription par circonscription soient acheminés le moment venu en toute sécurité et rapidement vers Brazzaville, notre capitale, où sera rendu public dès le début de la semaine prochaine le choix des électeurs à l'échelle nationale.

Jamais un sans-faute, ou presque, n'a été aussi important dans la vie de notre nation.

Les Dépêches de Brazzaville

ELECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES 2017

Jean Jacques Serge Yhomby Opango lance sa campagne à Owando



En avant plan, Jean Jacques Serge Yhomby Opango

Le candidat du Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD) dans le département de la Cuvette, à Owando centre, Jean Jacques Serge Yhomby Opango, a tenu le week-end dernier son premier meeting, confiant de sa victoire.

Opposé à deux candidats, notamment un indépendant et un autre du Parti Congolais du Travail (PCT), le candidat du RDD se dit moins inquiet pour le vote du dimanche 16 juillet et très rassuré pour cette élection. Pour lui, il sera élu député d'Owando centre. Les raisons de cette assurance se résument, selon Jean Jacques Serge Yhomby Opango par le fait qu'il bénéficie actuellement du soutien indéniable des fils et filles sa localité, notamment ceux de sa circonscription électorale. Ainsi, cette confiance se justifie aisément à travers l'engouement de la population d'Owando au cours du meeting suivi du carnaval qui a duré plus de cinq heures. « Je viens de me rendre compte et de réaliser que les populations d'Owando sont heureuses de retrouver un fils du terroir qui décide mainte-

nant de défendre les couleurs et les intérêts de leur localité à l'Assemblée nationale. Car il est temps que les populations écoutent aussi un autre son de cloche. Je sais que je vais gagner et notre victoire est celle de tous les Congolais qui manifestent la ferme volonté de transformer Owando », a reconnu Jean Jacques Serge Yhomby Opango. Avant de dévoiler son programme qui est basé sur trois points : la promotion de la transparence, l'esprit collectif et d'ouverture, le candidat du RDD a édifié ses mandats sur le rôle que devrait jouer un député une fois élu. Ainsi selon lui, le rôle premier du député est de légiférer et voter les lois et de plaider pour l'amélioration des conditions de vie des populations et non d'offrir des cadeaux aux gens, de construire les ponts et les

routes, parce que ce rôle régali est réservé à l'Etat. « Le 16 juillet 2017, au-delà des divergences politiques, nous sommes une fois de plus appelés aux urnes. Devant ce combat, nous devons nous unir pour être réellement au service de notre localité afin d'obtenir des résultats concrets relatifs aux priorités que nous avons tous en partage à savoir, le renouveau démocratique, la moralisation de la vie politique, l'emploi, la sécurité, l'éducation, la justice sociale et le développement ».

Invitant les populations à voter dans la paix et dans le calme, Jean Jacques Serge Yhomby Opango s'est servi du balai comme signe traditionnel de mise en garde à tous ceux qui seront animés d'un esprit de violence pour déstabiliser le déroulement normal des élections. « Que les choses se passent dans le calme et dans un esprit apaisé et que, celui qui perd ait le fair-play d'accepter sa défaite », a-t-il conclu.

Rock Ngassakys

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-
Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhass

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ELECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES

Les observateurs de l'Union africaine reçus par Jean Claude Gakosso

Une délégation de la Commission de l'Union africaine, chargée de l'observation des élections législatives et locales du 16 juillet, conduite par l'ancien Premier ministre malien, Django Sissoko, a échangé le 12 juillet avec le ministre congolais des Affaires étrangères, Jean Claude Gakosso.

Prenant la parole, le ministre congolais des Affaires étrangères, Jean Claude Gakosso a souhaité la bienvenue au Congo de la délégation de l'UA, avant de rappeler que la tenue de ces élections n'est autre que la suite du processus de réforme des institutions entamée depuis 2015, avec l'élaboration et le vote par référendum d'une nouvelle Constitution ayant porté des innovations notamment un rôle accru dévolu aux femmes et aux jeunes.

Reprenant les propos du ministre des Affaires étrangères, le chef de la délégation de l'Union africaine, Django Sissoko, a fait savoir « qu'effectivement, nous devons faire en sorte que les femmes et les jeunes soient utiles et qu'ils aient un rôle plus accru pour rendre à l'Afrique ce qui la caractérise et ceci dans la paix, et que l'Afrique connaisse le vivre-ensemble »



Jean Claude Gakosso avec les observateurs (DR)

De ce fait, a-t-il souligné, il faut que les élections soient renforcées par la crédibilité de ce que nous faisons et disons afin que les résultats soient fiables.

Des résultats qui, a-t-il ajouté, feront avancer le Congo, l'Afrique et pourquoi pas le reste du monde car l'Afrique est un continent qui compte parmi tant d'autres.

Rappelons que cette mission comprend une cinquantaine d'observateurs parmi lesquels les ambassadeurs

organisations de la société civile africaine.

Ils proviennent de 24 pays représentatifs de la diversité géographique du continent et de la sous-région. Ces observateurs superviseront les élections conformément aux dispositions des instruments de l'Union africaine. Ils promettent une observation honnête, indépendante, professionnelle et impartiale des élections législatives et locales du 16 juillet. Cette observation portera sur la régularité, la transparence, l'équité et le bon déroulement de ces élections.

Par ailleurs, la mission d'observation de l'Union africaine rencontrera les autorités politiques, les responsables des forces de défense et de sécurité, les institutions en charge des élections, les partis politiques et les médias. Elle présentera ensuite ses conclusions préliminaires sur le déroulement de ces élections au cours d'une conférence de presse.

Jean Jacques Koubemba

La Gouvernance intergénérationnelle dévoile son projet municipal



Les candidats de la liste de Gouvernance Intergénérationnelle aux locales (DR)

« Une fois élus, notre action reposera sur l'amélioration : des conditions de scolarisation des enfants en développant le concept « Ecole, promotrice de santé », de l'accessibilité des poto-potois aux soins de santé de base par l'érection d'un hôpital de base dans l'arrondissement 3. Cet hôpital renforcera les quatre centres de santé intégrés déjà existant », a expliqué Francky Ibata, deuxième sur la liste de Gouvernance intergénérationnelle. D'autres projets s'inscrivent dans les domaines

de la culture, du tourisme, du sport, des loisirs sains, a-t-il poursuivi, en soulignant que les Technologies de l'information et de la communication ont une place de choix dans leur agenda afin de booster l'économie numérique.

La Gouvernance intergénérationnelle est une organisation qui prône la représentativité de toutes les couches de la population (jeunes, hommes, femmes, personnes vivant avec handicap etc). Francky Ibata qui s'est exprimé au nom de tous les candidats de

cette organisation justifie leur candidature par la volonté de vouloir apporter une valeur ajoutée dans la gestion de l'arrondissement de Poto-Poto. Francky Ibata est détenteur d'un certificat en Santé Communautaire obtenu à la Faculté de Médecine Sociale et Préventive de l'Université de Montréal au Canada en 2011 et d'un master en Population et Développement obtenu à la Faculté des sciences économiques de l'Université Marien-Ngouabi.

Rominique Nerplat Makaya

Les candidats indépendants de Djiri initient les soins de santé gratuits

Les candidats indépendants en lice aux locales à la circonscription de Djiri ont ouvert le 12 juillet l'opération des soins gratuits à la population du neuvième arrondissement Djiri à l'esplanade du centre national de radiotélédiffusion à Kombo.

Il s'agit de Stevy Ekeli ; Essié Maya ; Valentine Mounsamboté ; Franck Itoua Okombi ; Marie Germaine Keta Mokegni et Juste Obagui Latami. L'opération s'étendra jusqu'à vendredi prochain, afin de permettre à la population de connaître leur état de santé, ont expliqué les candidats. Les examens prévus sont notamment le dépistage des vers intestinaux ; la prise de la tension artérielle ; la glycémie et l'examen du paludisme. Les personnes qui seront déclarées malades bénéficieront d'un traitement gratuit selon le type d'examen. Cette initiative a été saluée par les populations de Djiri. « Je loue d'abord l'initiative de ces jeunes parce que ma fille a reçu gratuitement le traitement », a indiqué Clémentine Mouébarra qui s'apprêtait déjà à accompagner sa fille à l'hôpital.

« Nous voulons que cette action se pérennise et se poursuive afin de maintenir les actions de proximité dans l'arrondissement 9 Djiri. Le député est celui qui vote des lois tandis que le conseiller est un élu local qui prend les problèmes de la population pour les transformer en projet afin de les soumettre au conseil départemental et municipal », a signifié Essié Maya, l'un des candidats initiateurs de cette opération.

Stevy Ekeli a, par ailleurs, souligné qu'en cette période de campagne, les candidats ne pouvaient pas passer pieds joints sans organiser des opérations de ce genre en faveur des populations. « Nous avons pour ambition de remettre la notion de gestion participative au centre du management de la commune de Brazzaville. Pour ce faire, notre objectif serait pour un premier temps de recenser avec la population elle-même bénéficiaire de l'action municipale l'ensemble des problèmes qu'elle rencontre au quotidien dans divers domaines de la vie courante ; problèmes à partir desquels nous élaborerons des projets dont nous serons chargés de porter dans le programme d'actions du conseil municipal qui sera élu en vue de leur résolution au cours de sa mandature », a-t-il déclaré.

Lydie Gisèle Oko

VIE DES PARTIS

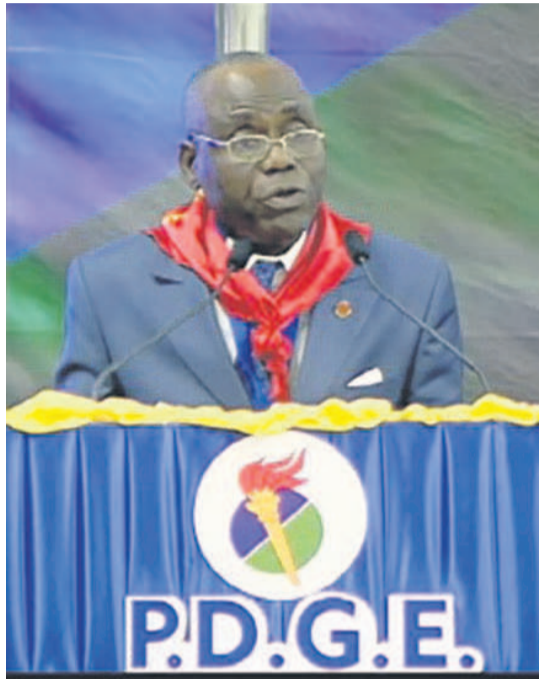
André Massamba salue l'expérience politique du PDGE

Le Parti démocratique de la Guinée Equatoriale (PDGE) a tenu du 4 au 5 juillet, son sixième congrès ordinaire à Bata. Le Parti congolais du travail (PCT) a été représenté à ces assises par le secrétaire général adjoint, André Massamba.

Dans son mot délivré à cette occasion, le secrétaire général adjoint du PCT a relevé que le PDGE a assez d'expérience pour négocier de façon efficace le virage de l'histoire. « Vous saurez le faire car vous êtes les militants de l'idéal de paix et de l'unité nationale. Vous saurez le faire car vous êtes les combattants de la cause du peuple, les combattants de la liberté et du progrès. Vous saurez le faire car vous êtes des républicains fortement arrimés à la chose commune », a-t-il déclaré.

Par ailleurs, il a rappelé aux congressistes que le congrès a toujours été un haut moment d'échanges de vues et de recherche de solutions aux problèmes de tout ordre. Il a, en outre, relevé que la base du parti guinéen a dû faire des propositions pertinentes aux congressistes en indiquant, a-t-il renchéri, des remèdes d'application à court et moyen termes.

Le sixième congrès du PDGE avait pour objectifs, entre autres,



André Massamba délivrant son mot de circonstance (DR)

de renforcer solidairement la conviction idéologique du parti ; réviser les structures fonctionnelles en vue d'améliorer constamment la vision de demain ; perfectionner les attentes actuelles afin de projeter un avenir accumulé de l'expérience de la

gestion politique inspirée par le président-fondateur et incarnée par le PDGE.

En outre, ces assises visaient également la fortification de la philosophie qui est en train de laisser une politique sociale, économique et culturelle enviable en vue de garantir un avenir de paix, de démocratie et de bien-être, dans une continuité positive et responsable.

Plusieurs thèmes ont été développés au cours de ces assises, à savoir : « Politique général du PDGE » ; « Les groupements sectoriels des professionnels comme alternatifs pour la promotion managériale » ; « Vision stratégique du plan de développement national horizon 2020 et actuelle conjoncture économique nationale et internationale » ; « Mécanismes pour renforcer la production, le transport, la commercialisation nationale et internationale des produits nationaux » ; « Mécanismes de financement de l'industrialisation en Guinée Equatoriale » et « Mécanismes pour l'amélioration du climat d'investissement en Guinée Equatoriale ».

Roger Ngombé

ECHOS DE LA CAMPAGNE

Deux duels à prendre au sérieux dans les Plateaux

Les élections législatives du 16 juillet promettent des duels alléchants dans certaines circonscriptions électorales. C'est le cas à Gamboma 2 où s'affrontent Emmanuel Obami et Antoine Bienaimé Obam-Ondon et à Ollombo 1 où Bruno Jean Richard Itoua est aux prises avec Emmanuel Oko.

Candidat indépendant, Emmanuel Obami affrontera Antoine Bienaimé Obam-Ondon du Parti congolais du travail (PCT) dans la 2e circonscription de Gamboma. Les deux candidats entament le dernier virage de leur campagne électorale dans les 207 villages que compte cette circonscription. L'ancien directeur général de la Fonction publique, Emmanuel Obami a choisi de quitter ce poste qu'il a occupé pendant 12 ans pour se présenter aux élections législatives.

Natif d'Inkouélé, en terre Yaba, où il se fait remarquer au début des années 2000 à travers l'organisation des compétitions de football et son association « Ntsié-a-Yia », Emmanuel Obami, alias « Sayo », arrive dans cette partie du district de Gamboma le 13 juillet où il est attendu dans les villages Essiala, Edzounou, Angoulou et autres.

Face à ce vieux routier de l'administration, Antoine Bienaimé Obam-Ondon 25 ans jusque-là, peu connu de la population de Gamboma. Néanmoins, ce dernier bénéficie du soutien du député sortant, Timothée Gambou-Gantsio, de l'ancien député Paul Stanislas Nguié et du ministre Alain Akouala Atipault qui tiennent à conserver les deux sièges du district de Gamboma pour leur parti, le PCT. Originaire lui aussi de la terre Yaba, Antoine Bienaimé Obam-Ondon, tout comme son adversaire, est attendu dans cette partie de Gamboma à compter de ce 13 juillet.

Ollombo 1 : un adversaire de taille pour Bruno Jean Richard Itoua

Se retrouvant souvent sans challenger dans cette circonscription, le candidat du PCT à Ollombo1, Bruno Jean Richard Itoua, fait face, cette année, à deux adversaires. En effet, il sera aux prises avec Emmanuel Oko et Rock Ngassaye. Si le second est peu connu de la scène, le premier est un averti de la vie politique nationale et connaît bien le terrain, puisqu'il s'agit de Me Oko. Avocat de son état, ce candidat indépendant semble avoir un mot à dire car il mettrait, d'après des témoignages, en difficulté le représentant du PCT qui veut rempiler pour la troisième fois dans cette circonscription.

« L'adversaire est devenu insaisissable, on ne le maîtrise plus », a lâché un membre de l'équipe de campagne du ministre candidat.

Parfait Wilfried Douniama

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

situé 84 Boulevard Denis Sassous Nguesso
Immeuble les manguiers - Mpila
dans l'enceinte des Dépêche de Brazzaville

ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES

L'entreprise Sud-Africaine ADI veut s'installer au Congo

Après avoir manifesté son intérêt à investir dans les Zones économiques spéciales et identifié quelques projets susceptibles de générer des emplois, l'entreprise ADI, spécialisée dans la construction des infrastructures se dit prête à créer au Congo une autre filiale dénommée Sana Investissement.

Arrivés mardi à Brazzaville, les hommes d'affaires Sud-Africains de la Société ADI que dirige Travore Ncube ont aussitôt eu des échanges lors d'un dîner de travail avec le ministre des Zones économiques spéciales, Alain Akouala Atipault, en présence de l'ambassadeur de l'Afrique du Sud au Congo, Richard Baloyi.

Les entretiens entre les deux parties ont tourné autour de la création d'une entreprise sud-africaine de droit congolais (Sana Investissement), qui pourra opérer de manière concrète à la fois dans les domaines de l'économie et des zones économiques spéciales. Peu avant, le directeur général d'ADI a fait une présentation succincte de son entreprise et exprimé sa volonté de faire profiter au Congo des atouts dont il dispose.

« Nous voulons renforcer ce dont le Congo dispose en ce qui concerne les atouts et investissements ; reconstruire,



Séance de travail entre les deux parties, crédit photo adiac.

dans la mesure du possible, certaines infrastructures, faire en sorte que les engagements pris puissent se concrétiser

afin que le Congolais tire profit de ses avantages, et que le rêve de l'Etat congolais se réalise », a rassuré l'homme d'affaires sud-africain.

Abondant dans le même sens, l'ambassadeur de l'Afrique du Sud, Richard Baloyi a insisté sur la nécessité pour cette entreprise de réussir son pari. « Le

toujours impliquée jusqu'à la finalisation du projet ».

Pour sa part, le ministre Alain Akouala Atipault a promis mettre à leur disposition les textes de loi régissant la création des zones économiques spéciales promulgués récemment. Il leur a demandé de patienter en attendant la mise en

« Avant de démarrer les Zes, il va falloir construire des infrastructures. C'est-à-dire, y amener de l'eau, l'électricité ; le téléphone, etc. Ce sont les secteurs dans lesquels ils sont compétents. Vouloir investir dans notre pays est un signal très important par rapport à son attractivité. Nous avons enregistré leur demande. Leur dossier est éligible, mais le processus de prise de décision au niveau de la zone économique spéciale passe par le comité national d'orientation », a expliqué le ministre des Zes, et de conclure, « Nous avons également noté avec satisfaction que le mode opératoire est le partenariat public-privé, une option que le gouvernement a retenue ».

Les échanges se sont déroulés en présence de la directrice de l'Agence pour la promotion des investissements, Patricia Annick Mongo et du directeur de l'imprimerie nationale avec qui l'entreprise ADI a également conclu un partenariat.

Yvette Reine Nzaba

travail se fera de manière méthodique. Nous ferons en sorte que tout se passe correctement dans tous les domaines. Sur ce, la partie congolaise sera

place bientôt d'un comité national d'orientation chargé de la gouvernance économique et juridique des Zes qui sera piloté par le chef de l'Etat.

FILIERE CACAO

Les résultats déjà perceptibles

Lancée en 2013 dans les départements de la Sangha et de la Likouala, la production de cacao a sensiblement augmenté cette saison. D'après une récente enquête de la Banque mondiale, l'unique localité de Pokola a pu produire plus de 2700 hectares de cacao.

Ce progrès de la cacaoculture au Congo est à mettre à l'actif du Projet forêt et diversification économique (PFDE), cofinancé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale. Le PFDE a

Olam pour la zone nord Congo, la relance de la filière cacao est un succès dans les localités de Pokola et Kobo. La localité de Pokola n'était pas un bassin de production de cacao, mais elle parvient actuellement à produire environ 2700 hectares de plantation de cacao, confie Roger Mobandzo.

« Des gens qui ne connaissaient le cacao que de nom possèdent aujourd'hui des cabosses et se chargent eux-mêmes de la fermentation des fèves de cacao grâce à la formation qu'ils ont reçue », a-t-il dit.



permis en quatre ans de renforcer les capacités de l'administration forestière, des communautés locales et des populations autochtones, en favorisant une gestion participative durable des forêts. D'après Roger Mobandzo, coordinateur régional Cacao à la CIB-

Plusieurs autres témoignages illustrent les efforts des autorités congolaises à travers la mise en œuvre du PFDE. Didas Ngono est l'un des bénéficiaires du PFDE cités par la Banque mondiale, il vient de récolter 700 kg de cabosses et est à la phase de fermentation des fèves de cacao.

Celui-ci a bénéficié d'une formation technique en cacaoculture, du matériel aratoire et des plants de cacao. « Je peux dire que grâce à ma petite entreprise d'agroforesterie, j'ai créé des emplois écologiques qui font vivre au moins trois familles, en plus de la mienne », Didas Ngono a témoigné, rapporte la revue de la Banque mondiale.

Pour parvenir à ces premiers effets, le PFDE a développé des stratégies innovantes et mis des moyens financiers pour pouvoir accompagner les planteurs. L'équipe de projet a offert des téléphones portables aux responsables des coopératives, afin de communiquer régulièrement avec eux, de connaître leurs difficultés quotidiennes et de faire remonter l'information auprès de l'unité de gestion du projet à Brazzaville.

Le PFDE est cofinancé à hauteur de 32,6 millions de dollars, dont 22,6 millions du gouvernement et 10 millions de dollars de la Banque mondiale. Depuis 2015, le projet a signé un accord de partenariat avec la Congolaise industrielle des bois (CIB-Olam) pour mettre en œuvre des activités génératrices de revenus en faveur des communautés locales. Plus de 885 microprojets ont été financés dans des domaines tels que le reboisement, l'agroforesterie et l'apiculture.

Fiacre Kombo

CÉMAC

Pointe-Noire accueille un colloque sur l'application du code de la marine marchande

La ville océane abritera du 20 au 21 juillet prochain un colloque international sur les 5 ans d'existence et d'application du code de la marine marchande de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) de 2012.

Ce grand rendez-vous des maritimistes sera patronné par le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Gilbert Mokoki. Il est organisé par l'Association congolaise du droit maritime (Acodm) en partenariat avec l'Association camerounaise du droit maritime.

Les praticiens du droit (magistrats, avocats et autres), les représentants des administrations maritimes, les assureurs et les courtiers d'assurance, les acteurs économiques du secteur maritime et portuaire, ainsi que d'autres acteurs débattront pendant deux jours sur la thématique du colloque.

Il est prévu, en marge des travaux du colloque, la signature d'un accord de partenariat entre la chambre de commerce de Pointe-Noire et l'Acodm.

Selon le président de l'Acodm, le colonel Eric Dibas-Franck, l'objectif de ce colloque est de «partager les expériences et les pratiques, de s'interroger sur la corrélation entre les dispositions du code communautaire et les différentes conventions maritimes internationales, de rendre compte des difficultés ou attermoiements d'une application effective des provisions de notre code communautaire».

Les actes qui résulteront des travaux de ce colloque seront valorisés au moyen d'une publication dans une revue spécialisée de droit maritime.

Adopté en 1994, le code de la marine marchande de la Cémac a été révisé en 2001 et 2012. Cette révision a été réalisée en tenant compte des mutations intervenues au cours de ces dernières années dans le domaine maritime.

Ce colloque de Pointe-Noire réunira les ressortissants des six pays de l'espace Cémac, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal, ainsi que des membres de l'association maritime de France.

Christian Brice Elton

VIE ASSOCIATIVE

Les membres de l'association Socio-solidarité consolident leurs liens

Rassemblant les anciens étudiants du département de Sociologie de l'Université Marien-Ngouabi, l'association Socio-solidarité a organisé au début de ce mois de juillet, un repas à l'occasion de son premier anniversaire, célébré trois mois après l'assemblée générale constitutive

dir pour définir concrètement le contour de ce partenariat. Ces interventions des membres du comité d'honneur ont été vivement encouragées par l'équipe dirigeante de Socio-Solidarité.



Les participants ; crédit photo DR

La rencontre, qui s'est tenue au ministère des Hydrocarbures, a été un véritable catalyseur, un moment d'échange entre les membres du bureau et le comité d'honneur de cette ONG. Une opération de visibilité pour Socio-Solidarité qui appelle les anciens étudiants du département de Sociologie à adhérer à cette dynamique solidaire, d'études et de recherche, a-t-on appris d'un communiqué de presse. Avec sa devise : Solidarité-Action, Socio-Solidarité a pour slogan : « Plus nombreux nous sommes, plus forts nous sommes. »

Un moment de partage intellectuel

Invité à ce repas, le membre du comité d'honneur de Socio-Solidarité, Régine Tchikaya Oboa, enseignante-sociologue, a salué cette initiative combien louable. Elle a fait quelques suggestions pertinentes concernant la bonne sa marche, les études et recherches. C'est ainsi qu'elle a proposé quelques thématiques pouvant faire l'objet d'études dans «Socio-Regards», une revue en voie de parution.

A la tête de la maison Médiafrique Editions, le sociologue Matondo-Kubu Ture a souhaité que cette structure éditoriale soit éditeur de cette revue. Dans la perspective de construire ou de renforcer la production éditoriale nationale, le vœu du membre du comité d'honneur a bénéficié de l'assentiment du bureau de Socio-Solidarité. Ce qui va sans doute être acté après les entretiens qui vont s'approfondir

ragées par l'équipe dirigeante de Socio-Solidarité. Selon les dirigeants de cette ONG, les contributions intellectuelles de ces universitaires leur faciliteront les contacts à établir avec divers organismes et institutions. « Dans cet exercice de dissection des faits sociaux, les membres du comité d'honneur constitueront un comité scientifique. Pendant cet échange, le bureau de Socio-Solidarité a informé les membres du comité d'honneur de la participation remarquable de cette association aux obsèques du Pr Côte Mankassa en juillet 2015 », a conclu le communiqué de presse.

Contacts : 06 636 34 90 ; 05 598 79 00 ; 05 535 38 84.

Parfait Wilfried Douniama

G20

Le pape François demande la réforme de l'économie mondiale

A l'occasion du sommet du G20 de Hambourg en Allemagne, le pape François a invité les grandes puissances à venir en aide à plus de 30 millions d'Africains et Yéménites souffrant de la famine.

« J'adresse au G20, ainsi qu'à toute la communauté mondiale, un appel du fond du cœur concernant le Soudan du Sud, le bassin du lac Tchad, la Corne de l'Afrique et le Yémen, où trente millions de personnes n'ont pas la nourriture et l'eau nécessaires à leur survie », a écrit le pape François dans un message adressée à la chancelière allemande, Angela Merkel.

Dans son message, le souverain pontife demande la réforme de l'économie mondiale. Il demande de « prendre en compte urgemment ces situa-

« J'adresse au G20, ainsi qu'à toute la communauté mondiale, un appel du fond du cœur concernant le Soudan du Sud, le bassin du lac Tchad, la Corne de l'Afrique et le Yémen, où trente millions de personnes n'ont pas la nourriture et l'eau nécessaires à leur survie »,

tions et apporter un soutien immédiat à toutes ces personnes sera un signe du sérieux et de la sincérité de l'engagement à moyen terme de réformer l'économie ». Il estime que les dirigeants de la planète ont « besoin de donner une priorité absolue aux pauvres, aux réfugiés, à ceux qui souffrent, aux personnes évacuées et exclues, sans distinction de nationalité, de race, de religion ou de culture ».

Pour le souverain pontife ces puissances doivent aussi « mettre un terme à la prolifération actuelle des armes et renoncer à toute implication directe ou indirecte dans des conflits ».

Noël Ndong

SANTÉ

Un présumé coupable de détournement des antirétroviraux aux arrêts



La police a mis la main sur Aymard Lucien Tendi Otsou, aide-magasinier à la Centrale d'achat des médicaments essentiels et des produits de santé (Cameps). L'enquête ouverte le 5 juillet a prouvé que ce dernier avait des complicités avec les personnels évoluant dans les structures dispensatrices des antirétroviraux. La quantité détournée correspond à la dose d'un mois de traitement de 500 patients vivant avec le VIH. Le directeur général de la Police, le général Jean François Ndenguet, a donc présenté Aymard Lucien Tendi Otsou à la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo. Etant donné que le présumé coupable n'a pas agi seul, l'enquête engagée par la Police se poursuit afin de débusquer et démanteler les réseaux mafieux de détournement de ces antirétroviraux.

Rominique Nerplat Makaya

MALI

Le comité de suivi de l'accord de paix encourage le dialogue

Au terme de sa réunion de deux jours à Bamako, le comité de suivi de l'accord de paix entre les ex-rebelles et les groupes armés fidèles au gouvernement a exhorté mardi toutes les parties à poursuivre le dialogue afin de finaliser le chronogramme établi pour sa mise en œuvre

Estimant qu'« il y a des acteurs sur le terrain qui n'ont pas intérêt à ce que la mise en œuvre de l'accord puisse se faire », le président du comité de suivi, l'Algérien Ahmed Boutache, a insisté sur la nécessité de chasser les vieux démons de la division et sur une réelle culture de paix dans le pays.

Le Mali est encore loin de renouer avec la paix puisque la semaine dernière, les deux signataires de l'accord de paix s'étaient affrontés près de Kidal. Cette énième violation du cessez-le-feu est intervenue alors que le retour de l'Etat dans cette localité était prévu d'ici le 20 juillet.

Malgré cela, le comité de suivi a quand même trouvé une date consensuelle pour que l'installation des autorités intérimaires de Tombouctou et de Taoudenit soit faite avant le 13 avril prochain.

L'accord de paix entre les groupes loyalistes et les ex-rebelles avait été signé le 20 juin 2015, mais il n'est pas appliqué comme en témoignent les affrontements répétés entre les parties signataires.

Nestor N'Gampoula

MUSIQUE

Trois scènes pour trois disciplines

Les scènes tremplin qui devraient avoir lieu du 11 au 12 juillet ont été reportées au 18 et 19 juillet à l'Institut français du Congo.

Trois disciplines seront au programme : danse, slam et hip hop. Les artistes ou groupes sélectionnés se produiront selon la discipline retenue devant le public qui aidera le jury à départager les groupes après chaque prestation. Les gagnants seront invités à se produire lors de la semaine des cultures urbaines qui se déroulera à l'IFC. L'objectif est de donner de la visibilité à des musiciens amateurs et de leur offrir l'opportunité de jouer devant un public des passionnés. Le tremplin est un espace ouvert pour permettre aux jeunes talents musicaux de s'exprimer et de recevoir un accompagnement artistique et technique.

Mardi 18 juillet à 14 h : scène tremplin danses urbaines ; à 15 h30 : scène tremplin musiques urbaines

Mercredi 19 juillet à 14 h : scène tremplin slam

Notons que l'entrée est libre.

Rosalie Bindika

SOUDAN

Donald Trump retarde de trois mois la levée des sanctions contre Khartoum

Alors que les autorités soudanaises s'attendaient à ce que le gouvernement américain prenne la décision de lever définitivement les sanctions imposées depuis 20 ans contre Khartoum, le président des Etats-Unis Donald Trump a repoussé mardi de trois mois cette mesure.

D'après le département d'Etat américain, le patron de la Maison Blanche a annoncé qu'il prolongeait la période probatoire décidée par son prédécesseur Barack Obama avant une éventuelle levée totale des sanctions économiques frappant le Soudan. C'est par un décret présidentiel, que Donald Trump a prolongé cette période supplémentaire, soit jusqu'au 12 octobre, a indiqué dans un communiqué la porte-parole de la diplomatie américaine, Heather Nauert.

Toutes les sanctions imposées contre le régime de Khartoum seront « révoquées si le gouvernement soudanais poursuit ses actions positives, notamment le maintien d'une cessation des hostilités dans des zones de conflits au Soudan, l'amélioration de l'accès humanitaire au Soudan et

le maintien de sa coopération avec les Etats-Unis pour traiter les conflits régionaux et la menace du terrorisme », a-t-elle fait valoir. « Tout en reconnaissant que le gouvernement du Soudan a fait des progrès importants dans beaucoup de secteurs, l'administration américaine a décidé qu'elle avait besoin de plus de temps pour cette période probatoire », a précisé Heather Nauert.

En janvier dernier, soit dans les derniers jours de sa présidence, Barack Obama avait levé certaines sanctions frappant Khartoum, mais avec une période probatoire de



Donald Trump (DR)

six mois avant une possible suppression complète de ces mesures punitives. Cette pé-

riode s'achevait mercredi 12 juillet. Et Donald Trump avait jusqu'à ce même jour trois choix à sa disposition : lever définitivement les sanctions, prolonger la période probatoire ou faire machine arrière en rétablissant complètement l'embargo.

Réagissant à ce sujet, le ministre soudanais des Affaires étrangères, Ibrahim Ghandour, avait prévenu lundi qu'un maintien de l'embargo était « inacceptable » et que son pays ne s'attendait « pas à autre chose qu'à la levée des sanctions ». « Une autre décision serait illogique et inacceptable », avait insisté le chef de la diplomatie soudanaise, avertissant que son pays pourrait retomber dans « la guerre ».

En 1997 des sanctions écono-

miques avaient été imposées contre le Soudan parce que Washington reprochait aux dirigeants soudanais leur soutien présumé aux islamistes dont le chef d'Al-Qaïda Oussama Ben Laden, tué dans un raid américain au Pakistan en mai 2011. Les Etats-Unis exigeaient notamment cinq points à l'égard de Khartoum : la fin du soutien aux groupes rebelles au Soudan du Sud - pays devenu indépendant en juillet 2011, sous les auspices des Etats-Unis -, la fin des hostilités dans les provinces du Darfour, du Nil-Bleu et du Kordofan-Sud et une coopération avec le renseignement américain contre le terrorisme.

Les relations américano-soudanaises se sont certes améliorées, mais depuis 1993, le département d'Etat maintient Khartoum sur sa liste noire des « Etats soutenant le terrorisme », au même titre que l'Iran et la Syrie.

Nestor N'Gampoula

Brèves

NIGER

Le taux de contraception a connu une légère augmentation de 5% en 2006 à 12%. La situation de planification familiale ralentit la maîtrise de la démographie galopante au Niger, alors que le pays peine à nourrir ses 18 millions d'habitants. Seulement 14% des femmes nigériennes mariées utilisent une méthode de contraception moderne, contre une moyenne de 12% au plan national. Malgré ces chiffres alarmants, le Niger veut porter son taux de contraception à 50% d'ici à 2020. La croissance démographique du Niger est l'une des plus fortes au monde, à 3,9% par an, soit 7,6 enfants par femme, selon les statistiques officielles. A ce rythme, le Niger comptera 25 millions d'habitants en 2025 et 90 millions en 2050, contre 18 millions aujourd'hui.

SÉNÉGAL

Un an après le lancement d'une vaste opération pour retirer des rues 50.000 enfants mendiants, essentiellement des pensionnaires d'écoles coraniques, des « talibés », le bilan est décevant déplorent les ONG. Au cours de plus de 60 opérations menées par la police et les travailleurs sociaux, entre juin 2016 et mars 2017, près de 1.550 enfants mendiants ont été recueillis, dont 1.089 talibés. Si quelques centaines d'entre eux ont pu rejoindre leurs familles après être passés par des centres d'accueil, plus d'un millier de talibés ont été renvoyés auprès de leurs maîtres coraniques. En cause, notamment l'absence de répression dissuasive envers les maîtres impliqués dans la mendicité forcée. Une loi sénégalaise contre la mendicité des mineurs, datant de 2005 et rarement appliquée, prévoit deux à cinq ans de prison et une amende allant de 500.000 FCFA à 2.000.000 FCFA.

RWANDA

La Banque mondiale a octroyé au Rwanda une enveloppe de 50 millions de dollars au profit de l'amélioration de l'accès à l'électricité hors réseau. Ce montant devrait permettre de faciliter le financement des projets de mini-réseaux et d'améliorer la fourniture de systèmes électriques autonomes de qualité fonctionnant à partir d'énergies renouvelables. Plus

globalement, ce financement devrait soutenir les efforts du gouvernement dans le cadre de son programme de valorisation à grande échelle des énergies renouvelables (Srep). L'exécutif ambitionne d'étendre l'accès à l'électricité à 70 % de la population d'ici à 2018. 22% des foyers se verront offrir des solutions durables hors-réseau dont principalement, des mini-réseaux et des systèmes solaires individuels.

TCHAD

Le déficit du budget général de l'Etat tchadien pour l'exercice 2017 dépasse les 275 milliards FCFA, soit une hausse de 12% par rapport à la loi initiale. Le nouveau collectif budgétaire, élaboré dans une conjoncture défavorable et persistante, établit les prévisions de recettes à la somme de 690 milliards FCFA, et les dépenses à 966 milliards FCFA. En fin mars 2017, le taux d'exécution de la loi de finances initiale était de 26% en ressources et de 14% en dépenses. Le collectif budgétaire prévoit une réduction des indemnités à hauteur de 16 milliards, le gel des effets financiers des avancements statutaires des fonctionnaires et agents de l'Etat à 2,5 milliards, le gel des frais de transport à 2 milliards, l'audit des diplômés à plus de 8 milliards, l'audit des soldes à 10 milliards et 3 milliards pour le contrôle biométrique du personnel de l'Etat, soit une économie espérée de plus de 43 milliards de F CFA à fin décembre 2017.

BURKINA FASO

Le Burkina Faso vient de lancer un emprunt obligataire en vue de mobiliser un montant de 75 milliards de FCFA sur le marché financier régional. Intitulé « Trésor public du Burkina Faso 6,5% 2017-2017 », la présente émission d'emprunt obligataire vise la mobilisation de ressources destinées au financement des projets porteurs de croissance. La durée est de dix ans dont deux en différé, au taux d'intérêt de 6,50%. Le montant de l'émission est représenté par 7 500 000 d'obligations d'une valeur nominale de 10 000 FCFA chacune. Les obligations rapporteront un intérêt annuel de 650 FCFA, soit semestriellement 325 F CFA par titre, le premier coupon étant payable six mois après la date de jouissance ou le premier jour ouvré suivant.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

BUROTOP IRIS

**BUREAU +
Chaise à roulette ***

**149.000
FCFA HT***

BUROTOP IRIS

**BUREAU +
Chaise à roulette ***

**149.000
FCFA HT***

4, Avenue Cardinal Emile BIAYENDA - Centre Ville - Brazzaville/ Tél. 05 577 78 88 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou, après le Rond Point Kassai - Pointe-Noire / Tél. 04 453 53 53 - 05 605 60 56

* Image non contractuelle

L'ACTUALITÉ DE LA CENTRAFRIQUE

Au moins 6 morts et 20 000 déplacés dans des affrontements à Zémio

Des affrontements sporadiques depuis deux semaines entre groupes armés à Zémio, dans le sud-est de la Centrafrique, ont fait au moins 6 morts et des milliers de déplacés, selon le dernier bilan de l'ONU qui fait état d'autres violences dans le pays.

« Selon les premières estimations, près de 20.000 personnes sont déplacées sur au moins 5 sites à Zémio (...). L'un des partenaires humanitaires a enterré 6 corps dans une fosse commune », détaille le rapport du bureau des affaires humanitaires de l'ONU en Centrafrique (Ocha) publié mardi.

Le 28 juin, des hommes armés non-identifiés sont entrés dans la ville de Zémio, à 1.000 km de Bangui, sur la frontière avec la République démocratique du Congo, pillant et brûlant des boutiques et des maisons. Des violences meurtrières ont continué de façon sporadique, avec des affrontements entre des Peuls et des anti-balaka.

L'organisation onusienne rappelle dans son rapport que le nombre total de personnes tuées pendant les attaques n'est pas encore disponible faute d'accès dans une ville où l'insécurité est quotidienne. « On n'a pas pu ramasser les corps, ils sont restés plusieurs jours dans les rues et dans les quartiers où on ne pouvait pas accéder », témoigne un humanitaire rapatrié à Bangui et qui a préféré garder l'anonymat.

Le 9 juillet, 28 humanitaires ont été relocalisés à Bangui en raison de rumeurs de nouvelles incursions de groupes armés dans la ville. La Minusca effectue des patrouilles robustes sur les principales voies de la ville et ses environs. Le dernier bilan d'Ocha souligne également que la situation sécuritaire à Bria (centre) demeure préoccupante depuis le déclenchement des hostilités entre groupes armés le 20 juin dernier - une centaine de morts - avec de nouveaux affrontements le 5 juillet - 15 morts - et des violences le 7 juillet à 10 km de Bria.

A Bangassou, théâtre de massacres mi-mai qui avaient déclenché un nouveau cycle de violences en Centrafrique, « une accalmie relative est observée depuis quelques jours », écrit Ocha.

Le dispositif anti-fraude renforcé sur l'axe Bangui-Garoua-Boulaï

Le gouvernement vient de doter les douaniers de 11 véhicules 4X4 pour renforcer le dispositif anti-fraude. L'objectif est d'intensifier les patrouilles sur l'axe Bangui-Garoua-Boulaï qui passe de deux patrouilles à trois par semaine.

La cérémonie de remise des clés de ces véhicules s'est déroulée au ministère des Finances à Bangui et intervient dans un contexte de lutte contre la fraude conformément aux exigences des partenaires financiers internationaux du pays. Ce geste est fait alors que le pays attend une réunion avec le FMI. Un appui selon le ministre des Finances et du budget, Henri Marie Dondra qui vient soutenir et assainir les finances publiques. « C'est un don qui vient soutenir l'effort d'assainissement des finances publiques entamé depuis plus d'un an en vue de mobiliser les recettes publiques en dépit des conditions sécuritaires défavorables », a-t-il dit.

Faustin Archange Touadera présent à cette cérémonie attire l'attention des douaniers centrafricains sur la fraude au sein des régies financières. « Je dois vous dire que tous ces dons ne suffiront pas, si les agents de la régie financière et les douaniers ne rompent pas avec les contre valeurs à savoir : la corruption et la concussion, la fraude qui minent l'administration fiscale et douanière », a insisté le président de la RCA.

La fraude représente un manque à gagner pour l'Etat qui s'engage à la combattre, mais le défi est encore majeur malgré les déclarations d'intentions des autorités.

Le CICR assiste environ 25 000 familles

Au moins 25.000 familles ont reçu des semences et outils aratoires à travers le pays. Une activité du Comité International de Croix Rouge qui vise à relancer les activités agricoles et économiques.

Les violences dans le pays ont contraint plusieurs familles au déplacement, abandonnant leurs cultures. Une fois le calme revenu, ces retournés perdent souvent leurs cultures. C'est dans ce contexte que les semences leurs ont été distribuées afin de cultiver avant la saison des grandes pluies. Selon le CICR, cette distribution a touché près de 7.400 familles de la Ouaka, 3.150 du Bamingui-Bangoran, 7.400 de Nana-Gribizi et 7.300 de l'Ouham. Après une évaluation, un lot contenant des semences maraichères (gombo, oseille, amarante et courge) et vivrières (maïs ou sorgho, niébé

et arachide) leur a été donné. Les cultivateurs ont également reçu des houes afin de faciliter leur travail.

« ces semences leur permettent de reprendre leurs activités agricoles et, ainsi, de nourrir leurs familles et de regagner une certaine autonomie »

Jean Pierre Nereyabagabo, coordinateur du CICR en charge du programme d'assistance écono-

mique a souligné dans un communiqué y relative que « ces semences leur permettent de reprendre leurs activités agricoles et, ainsi, de nourrir leurs familles et de regagner une certaine autonomie ». Que ce soit à travers des interventions d'urgence ou de soutien aux communautés à pourvoir durablement à leurs besoins essentiels, « le CICR continue à venir en aide aux populations affectées par le conflit armé en République centrafricaine », note le communiqué.

En avril 2017, le PAM avait noté que 48% de ménages en Centrafrique sont menacés par l'insécurité alimentaire, soit environ 2,125 millions de personnes, près de la moitié de sa population.

La croissance revue à la baisse par la Banque Centrale

La RCA table désormais sur un taux de croissance économique de 4,9% au lieu de 5,9% initialement prévu, contre 5,1% en 2016, a indiqué un communiqué de la Banque Centrale publié le 10 juillet à Bangui.

La révision à la baisse de la croissance du pays intervient selon le communiqué dans un contexte d'intensification de la reprise de l'économie mondiale, en rapport avec une accélération de l'activité plus forte que prévu dans plusieurs pays avancés dont les Etats-Unis ; peut-on lire dans le communiqué qui indique aussi que selon les prévisions du FMI, la croissance mondiale devrait s'établir à 3,5% en 2017.

Dieudonné Evou Mekou, vice-gouverneur de la Banque

Centrale, en dépit de cette baisse, a salué l'orientation de l'économie du pays « d'une manière générale, l'économie centrafricaine est très bien orientée. La plupart des indicateurs vont très bien notamment dans le secteur transport, les industries minières et de l'agriculture et dans le secteur financier; il n'y a rien d'alarmant même si les banques ne sont pas au top, mais se portent bien », a rassuré Dieudonné Evou Mekou.

Le ministre des Finances et du Budget, Henri Marie Dondra reste optimiste et pense que la revue en baisse de la croissance n'est pas synonyme de la récession et compte les réformes et d'autres secteurs. « Cette situation est sans conséquence majeure. De toutes les façons, il y a

croissance, ce n'est qu'un ajustement puisqu'il y a toujours la croissance. Il y a des efforts qui sont faits au niveau de l'amélioration du climat des affaires », a-t-il indiqué.

La croissance économique du pays est revue à la baisse alors que les pays producteurs du pétrole subissent les affres de la chute vertigineuse du prix du baril sur le marché mondial. N'étant pas pays producteur du pétrole et avec une économie essentiellement basée sur l'agriculture, l'or, le diamant et l'élevage, le pays peut renouer avec la croissance malgré la tension sécuritaire à l'intérieur du pays qui influence négativement le PIB.

Josiane Mambou Loukoula et RJDH

Makhtar Diop : « Investir dans l'éducation en Afrique est une priorité »

Le vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique, Makhtar Diop, a appelé la France à investir « largement et massivement » dans l'éducation en Afrique, à l'instar de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis.

« Votre atout numéro un en Afrique, c'est l'éducation. Il n'y a pas de bonne raison pour qu'un pôle de grandes écoles n'ouvre pas un campus quelque part en Afrique », a affirmé le responsable de la BM lors d'une intervention au Cercle de l'Union interalliée à Paris, à l'occasion de la publication d'une étude sur l'Afrique réalisée par Havas Horizons. Makhtar Diop a certes reconnu que l'Essec et HEC ont déjà mis un pied en Afrique, mais il a regretté que ce phénomène n'en soit encore qu'au stade « embryonnaire ». « Le train roule à très grande vitesse et, si la France ne saisit pas cette opportunité, je crains qu'il ne soit

trop tard », a-t-il prévenu, après avoir commenté les conclusions de cette étude, qui révèle un « regain d'optimisme » de la part des investisseurs internationaux à l'égard de l'Afrique. Selon cette enquête, réalisée pour la troisième année consécutive auprès de 55 institutions bancaires et financières, les investisseurs internationaux sont disposés pour 61% d'entre eux à renforcer leurs investissements sur le continent. Aux yeux de ces investisseurs, les secteurs les plus prometteurs sont l'énergie, l'agriculture et les services financiers. Parmi les pays les plus attractifs, la Côte d'Ivoire et le Kenya ont fait leur entrée cette année aux première et deuxième places respectivement, rejoignant ainsi l'Ethiopie, le Nigeria et le Sénégal et prenant les places du Ghana et du Maroc.

J.M.L.

FRANCE/DISTINCTION

L'ex-diable rouge Christ Kibeloh, lauréat du prix 2017 de l'académie du Bassin d'Arcachon

À 22 ans, il invente des vies et raconte les histoires de sa manière particulière. Le Franco-congolais voit son talent couronné, pour la première fois, par l'académie du Bassin d'Arcachon.

Samedi 8 juillet, à la librairie « les Marquises », Christ Kibeloh s'est vu remettre le diplôme de l'académie du Bassin d'Arcachon. Ce prix créé en 2007 récompense chaque année, depuis 2003, les jeunes auteurs prometteurs.

L'académie d'Arcachon présidée par Denis Blanchard Dignac compte en son sein 24 membres aux activités variées (écrivains, journalistes, photographes, cinéastes, peintres, céramistes ou historiens), mais avec un point commun : ils habitent tous en pays de Buch. L'objectif de l'académie est de recenser et faire connaître tout ce que le Bassin d'Arcachon inspire aux créateurs locaux ou visiteurs, qu'ils soient écrivains, peintres, photographes, musiciens, céramistes.

Le lauréat de la catégorie «jeunes» pour 2017 est l'ancien footballeur international des Diables rouges « U23 ». Il a découvert l'écriture à la suite d'un accident musculaire l'empêchant de poursuivre une carrière sportive qui s'annonçait brillante. Il raconte : « De cet échec est né mon goût pour l'écriture ». Il se plaît alors à mettre en scène des personnages et les lieux de sa culture du



Christ Kibeloh entouré de Denis Blanchard Dignac et deux autres membres de l'académie d'Arcachon (DR)

Congo, pays de « sa tendre enfance ».

Christ Kibeloh, encouragé et aidé par Elodie de Ridder, son professeur de français au lycée Condorcet d'Arcachon, écrit d'abord une nouvelle : « Marie ». C'est l'histoire d'un jeune garçon qui a du mal à s'intégrer à l'université. Cet étudiant rencontre Marie, dont il tombe éperdument

amoureux. Hélas, ses sentiments ne sont pas partagés et il sombrera dans un grand désespoir.

Il s'ensuit aussitôt son premier ro-

le lecteur dans l'univers magique des conteurs africains. Il y évoque aussi Rayane devenu footballeur, qui vit dans une chrysalide oppres-

elle, il cherchera une voie nouvelle ».

Le deuxième roman de Christ Kibeloh s'appelle « Retour en arrière Issa ». Là encore, il s'agit d'un drame qui lui a été inspiré par sa rencontre avec un SDF, qui s'est confié à lui. D'où l'aventure d'Isaa, un adolescent de dix-sept ans, que des circonstances politiques survenues dans son pays d'Afrique feront basculer dans la misère. Mais il se réfugie en France où il trouve à nouveau le bonheur. « Dans ce second livre, j'ai tenu compte des critiques que j'ai pu avoir pour mon premier roman. J'ai donc fait quelque chose de plus travaillé mais je suis resté fidèle à l'idée que je me fais de la littérature : qu'elle donne de l'espérance mais qu'il faut se battre pour l'obtenir dans un monde où la communication se détériore et où les gens ont peur de l'inconnu ».

Son troisième ouvrage est déjà en préparation ! Ainsi, notre jeune talent du Bassin, étudiant en BTS assistant manager au lycée Maine de Biran de Bergerac en Dordogne, prouve avec talent que la littérature congolaise, dans la lignée de Jean Malonga, premier écrivain congolais, bien loin du Congo a encore de beaux jours devant elle.

Marie Alfred Ngoma

man : « Rayane, l'orphelin ». L'auteur nous livre l'histoire d'un jeune homme marqué par l'injustice de la vie dans un village sous-développé d'Afrique. Dans ce roman, le jeune auteur se souvient alors des longues marches dans la forêt, des repas pris en commun, des légendes que l'on raconte le soir, ce qui emporte

sante dont il ne sortira que par un choix difficile.

« J'ai voulu dire que, dans la vie, on peut perdre une chose et en gagner une autre, tel Rayane qui, finalement, sera gagné par son amour pour Alicia, dont la longue chevelure brune l'a fait rêver les soirs de détresse. Avec

COMMUNIQUÉ DIVERS

Le président de l'Association des anciens enfants de troupe du Congo, l'AET Ambroise Mopendza, invite les anciens enfants de troupe, toutes promotions confondues, à prendre part aux activités marquant la journée de l'AET qui sera célébrée exceptionnellement le samedi 15 juillet 2017 à partir de 09h30 à la STELE aux morts des AET et à l'école Militaire préparatoire général LECLERC.

La présence de tous les anciens enfants de troupe est vivement recommandée.

AVIS DE RECRUTEMENT

L'Ecole FRUITS D'OR
Etablissement privé d'enseignement général

Recrute pour l'année scolaire 2017-2018

Cycle primaire (CP1-CM2)

- les enseignants et enseignantes

Cycle secondaire (6^e-3^e)

- les Professeurs
- Un surveillant général

Dossiers à fournir

- 1.- Extrait d'acte de naissance
 - 2.- Curriculum vitae
 - 3.- Copie du diplôme de qualification
- Contact : 055259912/012903428

NÉCROLOGIE



Les enfants Jacques et Roger Iloki ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de Maman Ignanga Marie, survenu le 29 juin 2017 à Brazzaville.

La veillée mortuaire a lieu au N°29 de la rue Manga à Talangai (arrêt de bus Libanga ya talo).

L'inhumation aura lieu le jeudi 13 juillet au cimetière Ekouya.

Juste Peya, agent des Dépêches de Brazzaville, Brice Elikaka, Marina Ongagna, Franck Ebaka, Gladys Kayela, Nadège Malonga, Sylvie Ebaka, Marie Lindzekz, Lindzekz Koumou, Fredy Bongouande et Nana Cardorelle informent parents, amis et connaissances du décès, le mercredi 12 juillet 2017, de leur fils et neveu Divin Brayan Elikaka.

La veillée mortuaire se tient au n°48 de la rue Ngaliema (arrêt pharmacie moukondo).

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM

17 juillet 2011- 17 juillet 2017, voici six (6) ans, jour pour jour, que le Seigneur a rappelé à lui notre très chère grand-père, père et grand-frère Gaston Eyembet Bombo. La marche irréversible du temps ne pouvant effacer le souvenir et la douleur de la disparition prématurée d'un être cher.

En cette date de triste anniversaire, les enfants Bombo, Ndeba et famille prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Une messe d'action de grâce sera dite en l'église Sainte-Marie de Ouenzé le lundi 17 juillet 2017 à 06 heures du matin.

Papa Gaston Eyembet BOMBO tes sages conseils, ta générosité, ton humilité et ton amour pour ton prochain guideront toujours nos pas. Que ton âme repose en paix.



PROCHAINE PRÉSIDENTIELLE

L'UDPS mise sur Félix Tshisekedi

Les militants de l'UDPS, à en croire le porte-parole de ce parti de l'opposition, souhaiteraient que le fils biologique d'Étienne Tshisekedi soit candidat à la prochaine présidentielle.

La matinée politique organisée, le 11 juillet, par la première force politique de l'opposition, en l'occurrence l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) à son siège, a permis de lever certaines zones d'ombre en rapport avec son combat politique. Ayant longtemps gardé un mutisme par rapport à l'enjeu de la présidentielle et sur le choix de son candidat, l'UDPS a finalement rompu le silence. On sait aujourd'hui que c'est Félix Tshisekedi, actuellement président du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement, qui portera les couleurs de l'UDPS pendant le challenge présidentiel.

L'intéressé ne s'est pas exprimé à ce sujet préférant laisser la charge à ses lieutenants qui ne se sont pas fait prier pour mettre sur la place publique ce qui se susurrerait dans les coulisses. Le choix est présenté comme émanant de la base du parti qui aurait clairement jeté son dévolu sur le fils biologique du « *lider maximo* » décédé à Bruxelles le 1^{er} fé-



Félix Tshisekedi

vrier dernier. « *Je confirme. C'est le souhait de la base de l'UDPS. La base a exprimé son désir de voir Félix Tshisekedi briguer la magistrature suprême et diriger l'UDPS. Pour quel intérêt, je dois m'opposer (...)* Je tiens à préciser que lors de la matinée politique tenue la semaine précédente, la base m'avait demandé de rapporter à Félix Tshisekedi ce souhait », a déclaré le porte-parole, Augustin Kabuya, cité par actualités.cd en

marge de cette activité politique. Une façon de baliser la voie en prévision du congrès du parti annoncé pour imminent, lequel congrès n'aurait qu'à entériner cette candidature qui paraît vraisemblablement souffrir d'aucune contestation en interne. « *Nous avons aussi dit que cela va être exprimé pendant le congrès* », a ajouté ce cadre de l'UDPS.

Une transition sans Kabila

Le hic dans cette candidature réside dans le fait que les candidats à la présidence pour le compte du Rassemblement de l'opposition ne cessent de se révéler. Chaque parti ou regroupement politique affilié à cette plate-forme de l'opposition tend à afficher ses ambitions donnant l'impression d'y aller en ordre dispersé. La candidature de Félix Tshisekedi ne risquerait-elle pas de faire ombre à celle

déjà déclarée de Moïse Katumbi ? Là-dessus, Augustin Kabuya trouve un paravent : le Rassemblement n'est pas une plate-forme électorale. Autant dire que Moïse Katumbi et Martin Fayulu qui ont déjà exprimé leurs ambitions présidentielles le sont respectivement pour le compte de leurs composantes, le G7 et l'Ecidé.

Pour en revenir à la matinée politique tenue par Félix Tshisekedi, l'occasion était donnée à l'UDPS d'éclairer l'opinion quant à sa manière d'appréhender la situation politique de l'heure caractérisée par le report certain des élections de décembre 2017. À ce sujet, ce parti de l'opposition préconise l'organisation d'une transition de six mois sans Joseph Kabila en 2018, si la présidentielle n'est pas organisée au plus tard le 31 décembre 2017. « *Lorsque nous constaterons au 31 décembre 2017, qu'il n'y a pas eu de présidentielle, nous organiserons une courte transition de six mois maximum sans Joseph Kabila* », a déclaré Félix Tshisekedi. Et d'ajouter qu'une personnalité désignée par consensus comme président va piloter la transition pour conduire le pays aux élections crédibles sans être candidat à la présidentielle.

Alain Diasso

... et dénonce une « provocation »

Le principal parti d'opposition a qualifié lundi de « provocation » le report de la présidentielle et des législatives en République démocratique du Congo au-delà de 2017, annoncé par le président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni).

« Corneille Nangaa (président de la Céni) est en train d'aider Joseph Kabila à atteindre son plan de s'éterniser au pouvoir. C'est une provocation. Ce n'est pas responsable », a déclaré à l'AFP Augustin Kabuya, porte-parole de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS, parti historique de l'opposition). « *Nous n'allons pas nous laisser faire* », a-t-il menacé. « *Corneille Nangaa a déclaré la guerre au peuple congolais par sa déclaration prouvant son appartenance à la Kabylie (la mouvance présidentielle)* », a posté sur son compte twitter Félix Tshisekedi, président du Rassemblement de l'opposition, le regroupement de la majeure partie de l'opposition fondé par son père, l'opposant historique défunt Étienne Tshisekedi. Pour l'UDPS, l'accord du 31 décembre signé entre la majorité et l'opposition reste la seule référence pour sortir le RDC de la crise née du maintien au pouvoir de M. Kabila dont le mandat s'est terminé le 20 décembre. Cet accord prévoit l'organisation de la présidentielle, des législatives et des élections locales simultanément avant la fin 2017 mais également la nomination d'un Premier ministre issu de l'opposition pour diriger un gouvernement d'unité nationale.

Décision illégale

Vendredi à Paris, le président de la Céni avait déclaré que l'organisation de ces scrutins ne sera « pas possible » avant la fin de l'année,

« dans les conditions fixées par l'accord » du 31 décembre. M. Nangaa avait alors souligné que cet accord prévoit que les parties signataires s'engagent à l'organisation des élections « au plus tard en décembre 2017 », mais aussi que « *le Conseil national de suivi de l'accord et du processus électoral, le gouvernement et la Céni peuvent unanimement apprécier le temps nécessaire pour le parachèvement des dites élections* ». Or, selon M. Nangaa, les conditions de sécurité dans plusieurs provinces du pays, notamment le Kasai déchiré par de graves violences, ne permettent pas pour l'instant un déroulement correct des scrutins.

La Coalition des 33 ONG, qui exige depuis 2016 le respect de la Constitution, « *condamne avec la dernière énergie cette décision unilatérale, illégale et antidémocratique de M. Corneille Nangaa qui participe subtilement [à la pérennisation] d'un pouvoir sans légitimité depuis fin décembre 2016 et aggrave la crise politique et sociale en RDC* », dans un communiqué lundi. La Coalition appelle au rejet de cette décision et à la mobilisation des acteurs internes et aux partenaires étrangers en vue de « *contraindre* » la Céni au « *respect de la Constitution, en publiant sans délai du calendrier électoral* ».

Âgé de 46 ans, M. Kabila est au pouvoir depuis 2001 et la Constitution lui interdit de se représenter. Il se maintient en vertu d'une décision controversée de la Cour constitutionnelle, entérinée par l'accord de la Saint-Sylvestre. En 2016, l'UDPS et d'autres formations de l'opposition avaient multiplié les manifestations pour réclamer le départ de M. Kabila au pouvoir au terme de son mandat échu le 20 décembre 2016. Ces manifestations, majoritairement interdites, ont souvent été réprimées par les forces de l'ordre, entraînant la mort des dizaines de personnes.

AFP

RDC

Libération d'un homme d'affaires indien enlevé à Kinshasa

La police congolaise a annoncé lundi à Kinshasa avoir libéré un homme d'affaires indien 19 jours après son enlèvement dans la capitale de la République démocratique du Congo (RDC) par un réseau de kidnappeurs de plusieurs nationalités.

putu. Les ravisseurs exigeaient une « *rançon de deux millions de dollars pour sa libération* ». « *C'est la première fois à Kinshasa que cette tendance au kidnapping* » avec demande de rançon a lieu, a dit le colonel Mwanamputu.

Trois personnes ont été arrêtés, « des enquêtes se poursuivent, d'autres complices étant en ca-



Présentation en public d'Hermnani Ritesh

Hermnani Ritesh a été « *libéré d'une prise d'otage orchestré par un réseau de ravisseurs* » constitué de quatre hommes, savoir un Namibien, un Mozambicain, un Camerounais et un Congolais, a déclaré le colonel Rombaut-Pierrot Mwanamputu, porte-parole de la police au cours d'une conférence de presse. M. Ritesh, responsable d'une agence de voyages en RDC, a été enlevé le 20 juin et libéré le 8 juillet par les forces de l'ordre après la « *fuite* » de ses ravisseurs, a ajouté le colonel Mwanam-

vale », a expliqué l'officier. Le chargé d'affaires de l'ambassade de l'Inde en RDC a salué une « *action rapide et coordonnée* » des forces de sécurité congolaises ayant conduit « à une fin heureuse » de cette affaire. Le diplomate indien a cependant souhaité que les autres complices soient « *arrêtés rapidement* ». Les enlèvements des Congolais et des étrangers sont plutôt fréquents dans l'est de la RDC, déchiré par des conflits armés depuis plus de vingt ans.

AFP

REPORT UNILATÉRAL DES ÉLECTIONS

Des ONG exhortent à des sanctions personnelles et ciblées contre Corneille Nangaa

La Coalition des 33 ONG recommande aux acteurs majeurs de la communauté internationale d'examiner en urgence cette situation et envisager des sanctions individuelles et ciblées, au cas où le président de la Céni « ne reviendrait pas à la raison ».

Des réactions continuent à fuir de partout en rapport avec l'annonce du président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), Corneille Nangaa, de renvoyer les élections prévues en décembre 2017 en RDC. Parmi les dernières, l'on note celle de la Coalition des 33 ONG pour le respect de la Constitution (CRC), qui a

dit condamner, le 10 juillet, avec la dernière énergie ce qu'elle a appelé «*La décision unilatérale de Corneille Nangaa renvoyant les élections présidentielle, législatives nationales et provinciales prévues par l'accord de la Saint-Sylvestre d'ici fin décembre 2017* ». Ce regroupement d'ONG, a souligné cette structure, désapprouve cette décision illégale, unilatérale, et antidémocratique qui participe subtilement au glissement du pouvoir de Kinshasa sans légitimité depuis fin décembre 2016 et aggrave la crise politique et sociale en RDC.

Le peuple est trahi

Ces ONG relèvent, en effet, que l'absence d'un chronogramme avec des prévisions claires des dates de convocation desdits scrutins, l'opacité constatée à ce jour dans la planification opérationnelle des activités d'enrôlement, l'absence d'un plan de décaissement transparent et d'appui budgétaire du gouvernement et des partenaires d'appui au processus trahissent la volonté de Corneille Nangaa de servir fidèlement le peuple congolais et poursuivre l'intérêt général. «*Nous condamnons fermement la décision irresponsable de M. Corneille Nangaa et l'appelons à pu-*

blier sans délai le calendrier électoral prévoyant de façon précise toutes les étapes qui restent à parcourir après qu'il a fait obligatoirement l'objet d'un consensus entre les parties prenantes au processus, à savoir les partis politiques de l'opposition et de la majorité, le gouvernement ainsi que la société civile », a déclaré le coordinateur de la CRC, Me Georges Kapiamba. Ce juriste exhorte, en plus, le président de la Céni à «*abandonner son argument mensonger selon lequel qu'il attendrait la mise en place du Conseil national de suivi de la mise en œuvre de l'accord de la Saint-Sylvestre (CNSA), pour évaluer le processus ou encore le vote des lois électorales par le Parlement pour publier le calendrier électoral* ». À l'en croire, l'article IV.2 du dit accord prévoyait la consultation Céni-CNSA-gouvernement non pour publier le calendrier électoral mais exclusivement pour apprécier le temps nécessaire pour parachever les élections.

sif des activités électorales «*afin de mettre fin à la navigation à vue de la centrale électorale, qui jette un voile de suspicion sur sa gouvernance électorale et pourra engager sa responsabilité personnelle pour les conséquences qui résulteraient du maintien de sa décision illégale, unilatérale et antidémocratique* ». Ce regroupement d'ONG attend, par ailleurs, des acteurs politiques et sociaux, partenaires internationaux d'appui au processus électoral et à la population congolaise, à rejeter la décision du président de la Céni et d'exiger la publication du calendrier électoral dans le respect de la Constitution, la loi organique sur la Céni, la résolution 2348 et l'accord politique du 31 décembre 2016. Alors qu'il recommande au représentant spécial du secrétaire général des Nations unies et chef de la Monusco d'informer le Conseil de sécurité des Nations unies de «*cette situation savamment créée et entretenue par Corneille Nangaa afin que des sanctions individuelles et ciblées lui soient appliquées au cas où il ne reviendrait pas à la raison* ».

Lucien Dianzenza



Corneille Nangaa

Publication du calendrier global

Dans sa réaction, la Coalition des 33 ONG invite instamment Corneille Nangaa à publier le calendrier global et inclu-

REPORT DES ÉLECTIONS

La pression internationale sur la RDC s'accroît

Les États-Unis ont menacé mardi la République démocratique du Congo (RDC) de sanctions si les élections ne se déroulaient pas comme prévu cette année.

Les récents propos du président de la centrale électorale confirmant le report du vote, qui n'aurait pas lieu cette année comme prévu dans l'accord de la Saint-Sylvestre, continuent à faire jaser dans l'opinion tant nationale qu'internationale. Au niveau de la communauté internationale, cette perspective est loin d'être entérinée. Corneille Nangaa qui a mis le couteau dans la plaie vient d'augmenter l'ire d'une communauté internationale déjà en froid avec la RDC à cause du non-respect des textes. En effet, l'accord conclu l'année dernière autorisant Joseph Kabila de rester au pouvoir au-delà de son mandat achevé le 20 décembre 2016 jusqu'à la tenue d'élections d'ici fin 2017 est foulé au pied.

Il n'y aura pas d'élections à cette date et un nouveau consensus politique est requis pour rebooster un processus électoral qui bat de l'aile. Ce qui n'est pas du goût de Washington qui, par l'entremise de son ambassadrice adjointe au Conseil de sécu-

rité, a tenu à exprimer son ras-le-bol. «*Les retards sur les élections ne peuvent pas continuer* », a tempêté Michele Sison tout en indiquant que les États-Unis seraient prêts à prendre de nouvelles sanctions contre la RDC et ses dirigeants «*si les élections ne se déroulaient pas comme prévu cette année* ». Elle a plaidé pour que la communauté internationale prenne les devants et «*intensifie la pression non seulement sur le président Joseph Kabila et son gouvernement mais aussi sur la commission électorale nationale indépendante* ». À l'endroit de la Céni, la diplomate américaine a exigé la publication immédiate du calendrier électoral devant spécifier clairement une date pour l'élection présidentielle censée mettre en place la première transition démocratique du pouvoir en RDC. «*Nous sommes prêts à prendre des mesures supplémentaires pour sanctionner ceux qui tentent d'entraver la première transition démocratique en RDC* », a-t-elle martelé. Et d'exhorter le Conseil de sécurité à envisager des sanctions ciblées pour réduire la violence en RDC et aider à faire pression sur toutes les parties pour qu'elles jouent un rôle plus constructif dans l'avancée du pays.

Cette nouvelle pression des États-Unis fait suite aux sanctions qu'ils ont prises récemment, en synergie avec l'Union européenne, contre plusieurs autorités congolaises accusées d'entraver le processus électoral et de violer les droits de l'Homme notamment dans la région du Kasai. Sur la même lancée, la France et le Royaume-Uni avaient également demandé l'annonce d'une date pour l'élection présidentielle et souligné qu'il n'y avait pas d'alternative à l'accord du 31 décembre 2016 pour mettre fin à la crise politique.

Ce qui rejoint le discours développé devant le Conseil de sécurité, le 11 juillet, par le secrétaire général adjoint de l'ONU chargé des opérations de maintien de la paix Jean-Pierre Lacroix. Ce dernier a mis une emphase particulière sur la nécessité de remettre sur les rails l'accord de la Saint-Sylvestre qui a le mérite, selon lui, d'avoir tracé les contours de la transition en cours en vue de la tenue des élections à la fin 2017. Cependant, sa mise en œuvre est insuffisante, a-t-il regretté tout en déplorant qu'en moins de six mois des élections, le consensus politique qui en a résulté se soit effrité.

Alain Diasso

INSÉCURITÉ

L'Acaj exige la libération de ses deux militants arrêtés

Une ONG congolaise a exigé mardi la libération des deux militants opposés au maintien au pouvoir du président Joseph Kabila et détenus par l'armée depuis trois semaines à Kinshasa en République démocratique du Congo.

L'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) «*exige la libération de Jean-Marie Kalonji et de Sylva Mbikayi arrêtés le 23 juin par des militaires des Fardc (Forces armées de la RDC) à Kinshasa*», a déclaré à l'AFP Georges Kapiamba, président de l'Acaj. Jean-Marie Kalonji et Sylva Mbikayi, âgés d'une vingtaine d'années, sont les responsables du mouvement congolais «*4e voie/Il est temps*». Dans une lettre au ministre congolais de la Défense et transmise mardi à l'AFP, l'Acaj note que les deux militants sont détenus à la Demiap, le service de renseignements militaires congolais. Cette correspondance est restée «*sans suite*» alors que les avocats des MM. Kalonji et Mbikayi ne sont pas autorisés à les voir, selon M. Kapiamba qui se dit «*profondément préoccupé*» par cette situation. Les tentatives de l'AFP pour faire réagir l'armée n'ont pas abouti. Selon M. Kapiamba, M. Kalonji «*pré-*

parait une manifestation pour exiger la publication du calendrier électoral» en RDC. Opposé au maintien au pouvoir du président Joseph Kabila au-delà du terme de son mandat, qui a échoué le 20 décembre, M. Kalonji avait été arrêté en 2016 et détenu pendant sept mois - dont quatre au secret - à Kinshasa. Il avait été libéré dans le cadre des mesures de «*décrispation*» politique prévues par l'accord de sortie de crise signé le 31 décembre 2016 entre la majorité et l'opposition.

La RDC traverse une crise politique profonde, aggravée par le maintien au pouvoir du président Kabila qui reste en fonction en vertu d'une décision controversée de la Cour constitutionnelle entérinée par l'accord de la Saint-Sylvestre. Ce compromis prévoit l'organisation de la présidentielle, des législatives et des élections locales avant la fin 2017.

Vendredi à Paris, le président de la commission chargé d'organiser ces scrutins a annoncé le report sine die des ces élections. L'opposition congolaise a qualifié de «*provocation*» cette décision. Agé de 46 ans, M. Kabila est au pouvoir depuis 2001 et la Constitution lui interdit de se représenter.

AFP

ESU

Steve Mbikayi menace de fermer des établissements non viables

Les premiers visés sont ceux des provinces de Lualaba et du Haut-Katanga où le ministre vient de faire une visite d'inspection.

À l'issue d'une visite d'inspection dans le Lualaba et le Haut-Katanga, Le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU), Steve Mbikayi, a affirmé avoir constaté que certains établissements de son secteur et des universités ne répondent pas aux normes. À l'en croire, certains manquent d'infrastructures alors que d'autres n'ont pas de personnel qualifié pour organiser certaines filières en leur sein. Ce qui l'amène à faire la promesse de fermer ces établissements qui ne répondent pas aux normes.

Le ministre promet donc de frapper en fermant ces institutions non viables, notamment en retirant l'agrément à celles qui sont agréées mais qui ne répondent pas aux normes. «*Je veux étudier au cas par cas et tout ce qui est non viable sera fermé. Ou alors, comme il y a beaucoup d'options sans infrastructures, on serait contraint de réduire le nombre* », a prévenu Steve Mbikayi dans une intervention sur radiookapi.



Le ministre Steve Mbikayi

Il déplore également l'organisation de la filière médecine dans certaines institutions qui n'ont ni infrastructures adéquates ni le personnel qualifié. De l'avis du ministre, un travail est en train d'être fait avec l'Ordre des médecins en vue de gérer l'organisation de cette filière dans les institutions de l'ESU sur toute l'étendue du pays.

Des solutions aux différents problèmes qui se posent

Dans son constat, le ministre a relevé une volonté des comités de gestion en place de faire mieux pour redresser les établissements. Ici, il promet de travailler avec les responsables de ces institutions pour voir comment construire des auditorios. Mais Steve Mbikayi conditionne cette interven-

tion par le contrôle de la gestion des frais académiques des années antérieures. «*Je vais initier un contrôle de l'usage des frais académiques des années antérieures et donner des orientations pour la construction des auditorios. À Kinshasa, on est déjà très avancé dans ce sens. Nous allons voir avec les comités de gestion en place comment procéder à la construction des auditorios et essayer de les encourager* », a souligné le

ministre.

Pour la caducité des manuels contenus dans des bibliothèques, Steve Mbikayi a promis d'associer le partenaire qui établit les cartes d'étudiants en vue d'acquiescer des serveurs pour des bibliothèques électroniques, pouvant permettre l'accès à plus ou moins 30 millions de livres, tablant ainsi sur la quantité et la qualité des ouvrages.

En ce qui concerne la relève académique et la carence en enseignants, le ministre de l'ESU promet de négocier avec les partenaires pour soutenir la réalisation des travaux et thèses. Mais il a promis aussi d'instaurer le système LMD et de travailler en vue de faciliter l'homologation des diplômes congolais à l'étranger. Steve Mbikayi pense également organiser un service de transport où les étudiants seront appelés à payer un prix qu'il a qualifié de «*raisonnable* ». Pour frapper, le ministre a dit attendre la fin de la session parce qu'il tient compte des étudiants. À l'en croire, des dispositions seront prises en vue de placer les étudiants issus des établissements qui seront fermés dans des institutions viables.

Lucien Dianzenza

PAIE DU MOIS DE JUILLET

Grogne à la Fonction publique

Le gouvernement Tshibala n'a pas tenu son engagement de réajuster les salaires des agents et fonctionnaires de l'État à partir de ce mois de juillet, en les faisant passer de 930 FC à 1425 FC, au grand dam des syndicalistes qui promettent de sévir.

Les espoirs suscités récemment par la promesse du gouvernement de réajuster le taux salarial des agents et fonctionnaires de l'État en le ramenant au seuil fixé par la loi des finances en son exercice 2017, soit 142,5, sont en train de virer en un mirage. Cette référence adoptée par la Commission Écofin de l'Assemblée nationale comme nouvelle base de calcul du salaire des agents et fonctionnaires de l'État dans le budget 2017, qui était censée prendre effet dès ce mois de juillet, ne sera pas respectée. Les fonctionnaires ont été surpris d'apprendre que leurs salaires du mois de juillet n'allaient pas bouger d'un iota.

Contre toute attente, ils ont été informés par leurs syndicats respectifs qu'ils percevront leur rémunération du mois de juillet à l'ancien taux de 93,6 FC. De quoi faire tomber à la renverse de nombreux pères de famille qui attendaient de palper une enveloppe un peu plus consistante, même si dans le fond la base salariale proposée est nettement en

deçà du panier de la ménagère. La déception est d'autant plus grande que des fuites font état de la reconduction du même taux pour les mois d'août et de septembre.

D'après des sources au fait du dossier, il en ressort qu'il n'est pas possible d'appliquer le nouveau taux qui ne saurait entrer en vigueur avant l'application effective du budget 2017 prévue pour octobre prochain, soit dans deux mois. Dans certains milieux intéressés, on ne s'explique pas le non-respect par le gouvernement Tshibala de son engagement de réajuster le taux salarial à partir du mois de juillet. «*Une loi produit des effets à la date de sa promulgation* », argue-t-on. D'autant plus que le taux de 142,5 résulte d'un consensus après des discussions avec des experts du ministère du Budget qui avaient participé aux travaux de la commission Écofin. Cela suppose que le gouvernement avait déjà, sur la base du rapport de ses délégués au sein de notre commission, réajusté sa politique de paie. Or, rien n'a été fait. Une source officielle prend tout de même la défense de l'exécutif national : «*La logique est que les prévisions salariales sont trimestrielles. Les listings des paies sont généralement apprêtés à partir de la date du 10 suivant la paie précédente. Ce, depuis que le gouverne-*

ment Matata avait ramené la paie mensuelle à partir du 20 de chaque mois. Par conséquent, il n'est pas techniquement possible pour le gouvernement d'appliquer le nouveau taux de calcul de la rémunération des agents et fonctionnaires de l'État pendant ce dernier trimestre », explique notre interlocuteur. Il s'avère que selon les listes envoyées aux institutions étatiques respectives, aucune augmentation n'est prévue. Les agents et fonctionnaires de l'État n'avaient que leurs larmes pour pleurer en ayant pris connaissance de cette nouvelle. Rien n'a bougé dans leur grille salariale au grand dam des syndicalistes qui ont crié au scandale accusant, au passage, le gouvernement d'irresponsabilité tout en brandissant la menace de grève.

Les syndicalistes sont dorénavant en passe d'annoncer une série d'actions en réaction à ce qu'ils considèrent comme une provocation. La colère monte dans les rangs. Les agents et fonctionnaires de l'État sont exhortés par leurs syndicats respectifs, à percevoir quand même cette paie du mois de juillet qu'ils considèrent comme une avance sur salaire. Une façon de continuer à mettre la pression sur le gouvernement Tshibala.

Alain Diasso

MAI-NDOMBE

Intégration de la lutte contre le paludisme et le VIH dans les zones de santé

Caritas Congo, à travers un de ses projets relevant du domaine de la santé, a intégré la lutte contre le paludisme et le VIH dans les zones de santé de Mai-Ndombe.

Dénommé Projet Fonds Mondial Paludisme et VIH Nouveau Modèle de financement, ce projet a reçu l'appui financier de Sanru/Fonds Mondial. Il cible quatorze zones de santé de la province de Mai-Ndombe, à savoir Inongo, Nioki, Kiri, Pendjwa, Bandjomo, Tandembelo, Bokoro, Bosobe, Mushi, Oshwe, Kwamouth, Bolobo, Yumbi et Mimua.

D'après un communiqué de Caritas Congo, ce projet qui a débuté en juillet 2015 prendra fin le 31 décembre de l'année en cours. Il est coordonné par le Dr Blaise Mudekereza du Service de promotion de la santé de Caritas Congo Asbl.

Les bénéficiaires dudit projet ont été en 2015 de l'ordre d'un million sept cent quatre-vingt treize mille cent trente-six personnes. Le ministère congolais de la Santé a prévu un accroissement de mille trois personnes chaque année en matière du nombre de populations bénéficiaires.

À en croire le Dr Blaise Mudekereza, ledit projet a contribué à la réduction de l'incidence de la morbidité et de la mortalité due au paludisme dans la province de Mai-Ndombe. Ce projet, a-t-il insisté, a permis la mobilisation de la communauté autour de la lutte contre le paludisme : assainissement du milieu, utilisation des moustiquaires imprégnée d'insecticide et la prévention chez les femmes enceintes par le fancidar.

Toutefois, ce projet rencontre des problèmes dont l'accès difficile à certaines zones de santé, car le Mai-Ndombe est une province à hydrographie de grande ampleur avec le lac Mai-Ndombe lui-même, des rivières comme Mfimi, Lukeni, Lokoro et le Kasai, sans oublier le fleuve Congo.

Aline Nzuzi

INTERVIEW.

Fredy Massamba : « Je suis un militant de cette Afrique »

Son deuxième concert livré le 24 juin à Kinshasa, le chanteur originaire du Congo-Brazzaville vivant en Belgique l'a vécu comme un moment exceptionnel, à l'instar du premier à l'inauguration du Théâtre de Verdure. Il était réjoui de voir le public chanter ses morceaux en chœur et sortir les téléphones qui pour filmer, qui pour immortaliser le moment avec un selfie. Dans cet entretien exclusif accordé au Courrier de Kinshasa, il parle de son répertoire à travers quelques morceaux joués à la soirée de Guez Arena question de mieux se faire connaître au public kinois.

Le Courrier de Kinshasa : Pour ceux qui ne vous connaissent pas, comment devrait-on vous présenter ?

Fredy Massamba : Je suis un musicien et chanteur qui fait de l'afro-soul. Dans mon premier album Ethnophony apparaît le côté ethnique avec ma langue et tout ce que je connais, j'y ramène aussi les sons pygmées, les musiques phoniques. Je travaille le côté son, je suis un artiste tout simplement.

L.C.K. : À la fin de la chanson Bidilu-bio vous avez dit «voilà ma prière». Comment devrait-on comprendre cela ?

F.M. : Il y a un bon moment que le Congo vit des moments difficiles. Même les médias étrangers semblent fermer les yeux face à ce massacre à ciel ouvert qui se passe à Beni, au Kasai, à Goma ou encore dans nos villages. C'est tout de même étonnant alors qu'il y a justement la Monusco avec le contingent le plus important des casques bleus au monde qui se garde d'intervenir cela vous reste dans la gorge. C'est une sorte de colère que l'on ressent. Le seul moment où il nous est donné de le crier haut et fort afin que les gens le comprennent et écoutent, c'est en prenant la plume pour écrire un morceau pour ses femmes et ses enfants violés mais aussi pour ces jeunes emprisonnés pourtant innocents et font la prison à la place de ceux qui méritent d'y être. C'est inacceptable. Pour moi, c'est capital d'en parler, de tirer la sonnette d'alarme.

L.C.K. : Pouvez-vous nous offrir une lecture succincte des morceaux joués ce soir ? Quel est l'essentiel du message que l'on peut retenir de Destiny ?

F.M. : Destiny fait référence à

cette génération dont je fais partie. J'ai vu tous ces jeunes qui, avant la guerre à Brazzaville en 1998, avaient envie de rester au pays et ne pensaient pas bouger. Mais quand la guerre s'est déclanchée, ils ont été obligés à parcourir plusieurs kilomètres pour arriver au Bénin, En Europe, etc. Certains sont partis au Sénégal, au Mali, ... tout un destin totalement piétiné, un rêve totalement coupé dans son élan. Notre destin était unique, rester au pays, y monter nos affaires. Aujourd'hui, Dieu a fait en sorte que la vie a repris, si je puis le dire ainsi. Le destin de chacun est important lorsque tu prends ta destinée en main et que tu as une direction à suivre, fais-le. Sois le maître de ton destin.

L.C.K. : Et si, comme le dit l'adage, à quelque chose malheur est bon... , au bout du compte, partir vous a ouvert d'autres voies, un autre horizon ?

F.M. : Cela fait partie du destin, c'est certain mais cela s'accompagne de la foi que nous avons eue de ne pas baisser les bras. Nous sommes partis nombreux en Europe. Beaucoup ont abandonné la musique et se sont lancés dans autre chose, seul Dieu sait où il m'a mené jusqu'ici. C'est un nouveau destin, oui mais porté avant tout par la patience, la foi et l'amour en soi. Je n'ai pas quitté ma langue car je chante dans les langues du pays. Je discute tout le temps avec mes amis à Brazzaville, à Kinshasa, au Gabon, au Sénégal, au Mali, en Guinée, l'Afrique est en moi. Je vis en Europe mais mon âme est en Afrique. C'est un destin accompagné de beaucoup de choses et de bonnes vibrations.

L.C.K. : Votre second album a pour titre Makasi, peut-on savoir à quoi il renvoie ?

F.M. : Makasi est un mot lingala, langue parlée dans les deux Congo, qui veut dire la force ou la puissance. Je viens du Congo-Brazzaville mais la RDC, le Congo-Kinshasa, est le pays du léopard, ngo. Kongo est formé des mots Ko et ngo. Ko, dans ma langue, en kilari, veut dire chez. Au Congo, c'est donc « Chez le léopard », ce n'est donc pas par hasard que Mobutu avait sa toque en peau de léopard. Et ce qui définit le ngo, c'est sa force ou sa puissance, Makasi. Et donc pour en revenir à mon opus, le dernier jour où nous faisons son écoute au studio pour tout finaliser avec des professionnels, le mot qui revenait à toutes les bouches c'était « Album oyo eza makasi » (cet album est fort ou puissant). Ainsi, je me suis dit je vais tout simplement l'appeler Makasi.

L.C.K. : Y a-t-il un titre de Makasi qui revêt un sens particulier? lequel ? Et pourquoi ?

F.M. : Il y a un, plutôt deux morceaux qui me parlent beaucoup. Unity où je cite les noms des pays. Je me suis inspiré de la chanson Le Bucheron de Franklin Boukaka qu'avait composée Manu Dibango. C'est ainsi que j'ai fait un morceau où je cite tous les pays du monde. Et pour le deuxième morceau qui me tient à cœur, je m'étais dit l'on ne va pas tout le temps pleurer dans un album, être dur avec les mots. Je voulais juste que l'on soit dans une ambiance de joie, d'où Nkembo. « Ku Mavoula bilumbu nionso nkembo », (À Mavoula c'est la joie tous les jours, à Kinshasa, c'est la joie tous les jours). C'était important pour moi, car quoique l'Afrique ou le Congo vive des moments très difficiles, ce qui est capital c'est la joie de vivre des gens, le



Fredy Massamba

sourire. Heureusement que nous l'avons. Cela veut dire que malgré tout, « Nkembo eza na kati » (la joie demeure).

L.C.K. : Une phrase revenait souvent dans le dernier morceau chanté ce soir : Comment doit-on comprendre cela ?

F.M. : Je disais : « Tokobanga te, tokokima te, tokokufa te, toza se na se » (Nous n'avons pas peur, nous ne fuirons pas, nous sommes juste à terre). Dans ce morceau, j'insiste sur le fait que nous n'avons plus peur de quoi que ce soit. Il y a une autre génération qui arrive, elle a le droit d'avoir sa place que ce soit au niveau de l'éducation, la science, la technologie, etc. L'on a toujours l'impression que les politiques veulent s'affronter avec elle. Quoiqu'ils soient d'une certaine génération, ils veulent toujours tester les jeunes. C'est une sorte de cri comme pour leur dire que nous n'avons pas peur. Nous allons continuer à croire en notre destin, en notre pays et à la prospérité du lendemain.

L.C.K. : Dans vos deux albums, il est toujours question de l'Afrique que vous portez toujours dans votre âme comme vous le dites mais votre discours est aussi très revendicatif. Peut-on dire que vous êtes un artiste engagé ?

F.M. : Non, je suis totalement apolitique. Je n'ai vraiment pas d'amis politiques. Par contre, je suis un militant de cette Afrique, je suis un panafricain. Je sais d'où je viens. Je sais où sont nés mon

père et ma mère. Je connais l'histoire de la division de l'Afrique à Berlin, etc. La seule chose c'est que j'essaie d'être vrai avec moi-même, avoir un discours qui est cohérent avec ma personne. J'ai vécu des moments très difficiles, j'ai connu la fuite, fait de longues marches, etc., je ne peux pas me présenter autrement qu'avec l'image que j'ai de moi-même. C'est important pour moi de dire que je suis du peuple et que je serais avec le peuple. Et s'il y a des choses à dire, nous le dirons sans fusil et dans l'amour pour pouvoir construire l'Afrique dans la prospérité.

L.C.K. : Avec deux albums bien accueillis par les mélomanes, l'on peut dire que la carrière solo vous réussit... Quel est votre projet à venir, un troisième opus bientôt en route ?

F.M. : C'est vrai que je tourne avec mon premier album Ethnophony sorti en 2010, et Makasi lancé entre fin 2013 et début 2014, j'ai monté un répertoire là-dessus. Depuis lors jusque maintenant en 2017, je l'ai revisité à ma sauce, j'y ai rajouté des choses. À côté de cela, il y a le Nzimbu project avec « Papa Ray » (Ray Lema), Ballou Canta et Rodrigo qui tourne aussi beaucoup. Et entre-temps, je suis dans un projet sur le Requiem de Mozart à Bruxelles avec Rodriguez pour 2018. Nous avons déjà 108 dates à jouer. Mais je reste toujours dans la production, je travaille sur le prochain album, je ne sais pas encore quand il va sortir.

Propos recueillis par Nioni Masela



Fredy Massamba sur la scène de Guez Arena

NUMÉRIQUE

L'Amid organisera une formation pour les enfants

L'Association de Mpaka pour l'intégration et le développement (Amid) a lancé les inscriptions pour les enfants de 8 à 17 ans en vue de les faire participer à cette formation sur le numérique intitulée «Vacances récréatives» qui se déroulera du 26 juillet au 5 août. Lesdites inscriptions se font à son siège situé au quartier Mpaka dans l'arrondissement 6 Ngoyo.

Le numérique étant l'affaire de tous et le besoin en la matière étant réel dans le pays en général et dans la ville de Pointe-Noire en particulier, L'Amid entend doter les enfants des connaissances de base en informatique par cette formation. L'activité sera axée sur le logiciel Scratch qui permet de développer, entre autres, leur réflexion, leur logique. L'Amid donne ainsi la possibilité aux enfants de se consacrer à des activités saines et instructives pendant les vacances en liant l'utile à l'agréable. Outre les activités pédagogiques, l'association prévoit aussi des activités récréatives et sportives qui se dérouleront à son siège et à La Structure (site culturel situé près de l'école primaire de Mbo-

ta Raffinerie dans l'arrondissement 5 Mongo Mpoukou). Ces vacances récréatives digitales font suite aux journées du numérique solidaires que l'Amid a organisées du 1er au 3 juin derniers pour répondre aux besoins en numérique. 1297 personnes ont participé aux différentes activités (cours d'initiation en informatique, conférence sur la recherche d'emploi, atelier en Web design et en développement web digital afterwork, conférence dans les écoles). «On a constaté que le personnel pédagogique est conscient que le besoin en numérique est réel. Ils sont motivés et engagés pour cela. Nous allons voir ensemble comment faire pour y répondre. Le numé-

rique c'est l'affaire de tous. Ce n'est pas normal qu'il y ait dans les écoles des élèves de 4e et 3e qui n'ont pas encore touché à un ordinateur. En tant qu'ONG, nous voulons aider les enfants. Nous allons essayer de créer des accès et faire des passerelles pour répondre aux besoins en numérique», a expliqué Kriss Brochec, présidente de l'Amid. Cette dernière est aussi présidente du Collectif Internet pour tous qui encourage les écoles à organiser des activités d'initiation à l'informatique pour pousser les enfants à être en contact avec l'ordinateur. Le mois dernier, ledit collectif a fait un don de 30 ordinateurs, notamment 10 aux écoles publiques, 10 aux écoles privées et 10 au centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard pour accroître sa capacité d'accueil en matière de numérique. S'agissant de ce centre, elle a précisé : «Nous envisageons de travailler avec ce centre pour attirer les enfants vers nous

au lieu que ce soit nous qui allions vers eux».

Pour toujours répondre aux besoins en numérique, l'Amid prévoit d'organiser pendant ces grandes vacances des cycles de formation en informatique pour jeunes et adultes ainsi qu'une formation des formateurs. Il y a aussi «La caravane du numérique», une unité mobile équipée d'ordinateurs qui stationnera pendant toute une journée dans les quartiers pour une initiation en informatique afin d'approfondir les connaissances en bureautique.

Notons que lors des journées du numérique solidaires, des trophées ont été remis aux meilleurs Start up pendant la soirée de clôture. Le trophée du meilleur site institutionnel qui est revenu à l'ARPECE (...) pour son site www.arpece.cg (bonne présentation, mises à jour régulières, richesse du contenu, circulation rapide, belle ergonomie, interaction sur les réseaux sociaux. Chose que plusieurs autres sites n'avaient pas). Une mention

spéciale a été attribuée au site du secrétariat général du Congo (présidence de la République). Le site Vita Académie de M. Gaétan Iloye de Brazzaville, qui permet aux étudiants congolais d'avoir des cours en ligne, a eu le trophée du meilleur site en matière d'éducation. Le trophée de meilleur Start up espoir de Pointe-Noire est revenu à M. Opouyi qui a aussi gagné un accompagnement de la Chambre de commerce. «Nous allons voir ensemble comment créer un forum du numérique des entreprises de Pointe-Noire», a confié Kriss Brochec. Pour le restaurant Délice Mae qui a remporté le trophée du meilleur Schoelcher partener, elle a indiqué : «Délice Mae nous suit depuis le début. Il est toujours présent et nous soutient aussi pour d'autres événements comme le festival scolaire et universitaire de théâtre et de mode de Pointe-Noire».

**Lucie Prisca Condhet
N'Zinga**

PHOTOGRAPHIE

L'IFC abrite l'exposition Makeda Congo

Constituée de portraits de couples mixtes vivant au Congo, l'exposition Makeda Congo de la photographe française indépendante, Aurore Vinot, qui a démarré le 6 juillet se poursuit jusqu'au 29 juillet à l'Institut français du Congo (IFC).

L'exposition intègre le projet Makeda, un projet international sur la mixité des relations sentimentales. Selon les explications de cette photographe indépendante, Makeda tente de retranscrire en mots et images la formidable notion de mixité. Mixité de religion, de culture, de couleur, d'origine sociale souvent décriée ou interdite.

Ledit projet que Pointe-Noire reçoit ce mois regroupe au niveau international un ensemble de portraits d'histoires amoureuses et d'exploration interculturelle des couples mixtes dans diffé-

rents pays (France, Algérie, Liban, Indonésie, Afrique du Sud, Congo ...). «Ces portraits-photos retranscrivent avant tout des expériences individuelles. Ces histoires à travers le monde et tous ces parcours amoureux sont autant d'éclairage sur les représentations des différences au sein d'un couple», indiquent les notes sur le projet que le public peut lire sur le lieu de l'exposition.

Makeda Congo c'est une vingtaine de photos noir et blanc, de format 40 sur 60 cm faites en 2013. Elles montrent des couples mixtes, en majorité franco-congolais, leurs enfants ainsi que des portraits du pays. Répondant à la question de savoir pourquoi le projet Makeda, Aurore Vinot a indiqué : « C'était le moyen de faire des portraits des villes et des gens qui me parlaient de leurs histoires, de leur exil et de l'amour. J'ai trouvé intéres-

sant de définir ces histoires, ces rencontres parfois compliquées qui, avec l'amour, arrivaient à se souder et à créer quelque chose malgré les contraintes».

Notons que ce projet photographique a été intitulé Makeda en hommage à la reine qui a porté ce nom, notamment la reine de Saba qui dirigea l'Éthiopie et fut longtemps considérée comme le symbole de pouvoir et de beauté. Salomon le roi d'Israël ne put résister à son aura et de leur liaison est né un fils. Outre Makeda, (dont certaines photos sont présentes sur le site www.makeda.com), Aurore Vinot a déjà réalisé d'autres projets. Le plus récent est un documentaire sur la scène culturelle et artistique qu'elle vient de réaliser au Mozambique. Par ailleurs, elle a animé un atelier sur la photographie du 6 au 12 juillet à l'IFC.

L.P.C.N'Z.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES 2017

Fulbert Dzimbé s'est entretenu avec les vendeuses du Grand marché

Outre l'opération d'assainissement lancée le 8 juillet qui se poursuit dans la circonscription électorale de Lumumba II, le candidat indépendant à la députation, Fulbert Dzimbé, et ses acolytes aux locales ont eu un entretien, le 12 juillet, avec les vendeuses du Grand marché dans un restaurant de la place.

Après avoir posé plusieurs actions dans les différents quartiers de la circonscription de Lumumba II, notamment les quartiers 105, 106, 109, 114, 115, 116 et 117, le candidat est allé à la rencontre des vendeuses pour se faire connaître et écouter leurs doléances.

Au cours de l'échange entre les candidats et ces femmes, plusieurs préoccupations ont été évoquées dont la construction d'un forage et l'hygiène des aliments qu'elles vendent aux populations. Très sensible à ces questions, Fulbert Dzimbé a promis de les résoudre dans un bref délai. Mais le lieu qui abritera le forage reste à déterminer.

Par ailleurs, les candidats ont poursuivi leur campagne au quartier SIC Tchitchelle dans le CQ 117 par la fumigation des petites rivières et des maisons. Ce 13 juillet, l'opération aura lieu au quartier 109 vers le pont de Bakadila à Saint-Pierre et au CQ106 derrière le Lycée technique 12 Août. Vendredi le tour reviendra aux quartiers, 114 et 106 à la demande de la population. « Nous avons reçu les appels des habitants qui ont sollicité la désinsectification de leurs quartiers et maisons et nous leur avons assuré notre entière disponibilité à l'accomplir », a indiqué Fulbert Dzimbé.

Charlem Léa Legnoki

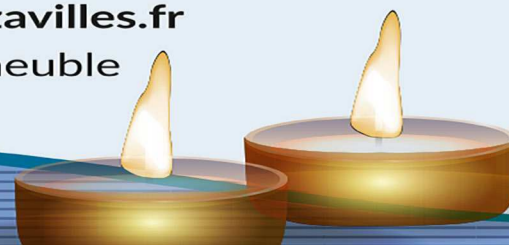
**Vous venez de perdre un être cher
et vous souhaitez utiliser notre quotidien
pour le faire savoir à vos proches**

Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél: +242 05 532 0109

E-mail.: regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Guesso Immeuble
les Manguiers (Mpila), Brazzaville



FESPAM 2017

Report possible de l'évènement

La onzième édition du Festival panafricain de musique (Fespam) est prévue du 19 au 21 juillet à Brazzaville. À une semaine de l'évènement, rien ne présage la tenue d'une véritable fête musicale panafricaine. D'où certains acteurs pensent au report de cette édition.

Prévue initialement du 8 au 15 juillet lors des dernières assises du comité de direction du Fespam présidées par le ministre congolais de la Culture et des Arts, Léonidas Carel Mottom Mamoni, la onzième édition a été repoussée de quelques jours, du 19 au 21 juillet, pour des raisons d'ordre financier et, surtout, la tenue de la campagne électorale (élections législatives). En voulant savoir ce qui se passe réellement, nous nous sommes rapprochés du commissariat général de ce festival. Mais les gestionnaires et techniciens maisons n'ont pas voulu s'approprier à nos questions.

Cependant, au regard des informations glanées sur place et dont les auteurs ont préféré garder l'anonymat, il ressort qu'au niveau des directions de cette instance du Fespam, tout est prêt. Il ne reste que le décaissement des fonds qui certainement pourra avoir lieu incessamment. Mais là encore, il se pose un problème : est-ce que le décaissement des fonds à quelques jours de l'évènement suffit pour la tenue de cette édition ?

Non, déclarent en off certaines sources concordantes de cette institution musicale panafricaine. Les délais ne permettent pas d'organiser un bon Fespam. Par exemple, en ce qui concerne la direction artistique, la liste des artistes retenue a été établie depuis. Il s'avère qu'on ne peut pas décrocher les contrats des grands artistes en moins d'une semaine. Cela n'est pas possible. Une autre raison qui explique si possible le report de cette onzième édition, c'est le fait que le Fespam n'est pas seulement une fête de spectacles, c'est un ensemble de tout. Il a quatre composantes : les spectacles musicaux, le Marché de la musique (Musaf), le Symposium et l'Exposition des instruments de musique traditionnelle. Ce sont



ces quatre composantes qui constituent le Fespam. Or, en moins d'une semaine, il ne sera pas possible d'organiser toutes ces activités. Par exemple, en ce qui concerne le symposium, les festivaliers (chercheurs et autres) doivent recevoir des invitations en temps réels pour se préparer, car il s'agit d'un travail intellectuel qui restera dans les annales du Fespam. Cela est propre pour toutes ces composantes.

Aussi, comme nous l'avons dit tout au début, il ne sera-t-il pas aisé d'organiser l'édition de la fête de la musique pendant que le pays qui abrite le siège de la musique africaine est de pleins fouets en campagne des législatives (deuxième tour). Le mieux serait de repousser la date du Fespam.

Un autre aspect qui n'est pas le moindre, le Fespam ne peut pas se tenir sans la participation de ses partenaires, à l'instar de l'Union africaine, l'Unesco, l'Organisation internationale de la Francophonie, les Afriques Caraïbes et pacifique, le Conseil international de la musique (CIM), le Centre international de civilisation bantoue (Ciciba), l'EPA, l'Africom, le Cerdotola, ... Or, il se trouve fort malheureusement que les dates fixées pour la tenue de la onzième édition du Fespam coïncident

avec la tenue des 8es jeux de la Francophonie à Abidjan en Côte-d'Ivoire, qui débutent le 21 juillet. Là aussi, il n'est pas aisé d'organiser deux évènements de

portée continentale en même période. Au regard de ce qui précède, il serait souhaitable de « reculer pour mieux sauter ». Cela signifie qu'il vaut mieux reporter la onzième édition du Fespam pour mieux la préparer dans les jours ou les mois à venir. Pour ce faire, il faut annoncer les dates à temps et ouvrir un compte spécial « Fespam » pour permettre aux gestionnaires de mieux préparer l'évènement.

Bruno Okokana

Bye bye Fespam

À quelques jours de la date prévue, Brazzaville est dévêtue de symboles alertant cette 11e édition du Festival panafricain de musique (Fespam) menacée d'être reportée sine die.

Malgré la crise financière sévissante, le gouvernement du Congo n'a pas fait peu de cas à la plus grande fête de musique africaine que le pays accueille depuis plus de 20 ans. Comme l'édition jubilaire de 2015, qui s'était finalement rassasiée d'une enveloppe de 1 milliard 350 millions FCFA, le Fespam 2017 a bénéficié tôt d'une estimation financière de plus de 1 milliard FCFA dont dix pour cent ont été rendus disponibles depuis des semaines.

A moins d'une semaine du lancement, le 19 juillet précisément, les caisses du comité de direction et celles du Commissariat général frémissent encore d'espoir. Pour cause, aucune communication officielle des autorités compétentes n'a, en effet, à ce jour désapprouvé l'organisation de cette édition néanmoins recadrée financièrement par le Premier ministre, il y a de cela trois mois.

Contre cette discrétion qui pourrait rassurer, dans les couloirs du Commissariat général, l'espérance semble cependant s'étioler. Les spéculations et toutes les combinaisons possibles pour rattraper l'édition, même au cas où le budget venait à être disponible, deviennent irréelles.

Faudrait-il alors reporter officiellement ce fespam ou l'organiser sous la forme la plus basique ? Les réponses divergent. Ce qui est sûr, estiment des voix, ce ne serait pas un aveu pour le Congo de différer l'édition. Le pays n'est pas le seul à subir les revers de la situation financière.

De plus, en 20 ans le Congo n'a pas failli à cet engagement panafricain, étant déterminé à assurer son leadership musical sur le continent. Car les budgets du fespam sont allés crescendo, un serment qui expliquerait sans doute le rôle de Brazzaville choisie par l'Unesco comme ville créative, et c'est sans conteste qu'elle abrite le siège du Conseil africain de musique, qui est la branche régionale du Conseil international de musique.

Quoique cet argument tienne pour plusieurs observateurs, d'autres analyses examinent le danger du bafouillage qui guette le festival ces dernières années. Le souci, entend-on ici et là, c'est de voir l'Union Africaine attribuer l'organisation du fespam à un autre pays. A l'heure où le Congo s'active à diversifier son économie, l'industrie culturelle ne devrait pas rester en marge des réflexions.

Quentin Loubou

TRANSFERTS

L'actualité des Diables rouges et des Congolais de la diaspora (CFA2)

Garcia Ikouma Epogo rejoint l'Olympique-Saint-Quentin

Après 50 buts marqués en 3 saisons à Ailly-sur-Somme (30 durant la saison 2014-2015 en Division d'honneur et 20 en CFA 2), Garcia Ikouma Epogo quitte la Somme pour l'Aisne : le champion d'Afrique junior 2007 s'est engagé pour une saison en faveur de l'Olympique Saint-Quentin, qui évolue en CFA 2 (National 3). Lattaquant de 27 ans a signé un contrat fédéral.

Régis Etari signe à Selongey

Régis Etari évoluera cette saison à Selongey, en CFA 2. Lattaquant franco-congolais de 25 ans portait les couleurs d'Hérouville, en Division d'honneur, après un passage raté au SC Amiens (5 matchs avec la réserve, dont 1 comme titulaire).

Formé à Caen, sans s'y imposer, Etari était pourtant promis à un bel avenir : en 2011, sélectionné en équipe de France U17, il avait suscité l'intérêt (selon la presse) de Manchester United.

Loin d'Old Trafford, il tentera donc de faire trembler les filets sur les terrains de Côte d'Or.

Lekiby et Bafounta en renfort au Bourges Foot

Promu en CFA 2, le Bourges Foot (à ne pas confondre avec Bourges 18, qui évolue déjà à ce niveau) a renforcé son effectif avec six nouveaux éléments, dont deux

Congolais : Loris Lekiby et Ronald Bafounta Mampouya.

Lekiby, attaquant de 23, était sans club depuis son départ de la réserve du SC Amiens (8 matchs, dont 2 comme titulaire, entre 2014 et 2016).

Bafounta, 20 ans, sort d'une saison ratée à Romorantin (11 matchs, dont 4 titularisations, en CFA). Le milieu offensif, né à Sarcelles, a été formé à l'OL, avec lequel il a été sacré champion de France U17 en 2014. Mais n'a pas réussi à s'y imposer ensuite et avait évolué au FC Lyon, en DHR, de décembre 2014 à juin 2016.

Christopher Bitsamou à la relance à Ytrac

Deuxième de la Division d'honneur Auvergne à l'issue de la saison, Ytrac a gagné sa place en CFA 2. Pour accrocher le maintien, objectif du club, l'équipe cantaloue a recruté plusieurs joueurs dont Christ Bitsamou.

L'excentré franco-congolais de 21 ans a été formé, avec Mafoumbi, au RC Lens. Parti ensuite en U19 à Orléans, il sort d'une saison blanche. Et veut se relancer en Auvergne, où l'entraîneur ytracois évoque un « attaquant de côté, excellent dribbleur et percutant ». Annoncé à tort comme international congolais par la presse locale, l'ancien Lensois en est encore très loin.

Davel Mayela signe pro à Laval (National)

Auteur de 13 buts la saison dernière avec la réserve des Tangos,



Davel Mayela a signé ce mercredi son premier contrat professionnel. Arrivé de Toulouse durant l'été 2016 après une honnête saison de CFA (6 buts en 22 matchs), l'attaquant de 21 ans, doté d'une belle frappe, devrait donc avoir sa chance au sein de l'équipe première de Laval, reléguée en National. Après deux apparitions en Ligue 2 en fin de saison, Mayela aurait donc dit oui à Laval, malgré des sollicitations supposées.

Une saison de National pour briller et rebondir plus haut ? En attendant, le natif de Brazzaville portera le numéro 23. Et a déjà marqué en match de préparation face à Quevilly-Rouen. La durée de son contrat n'a pas été annoncée.

Camille Delourme

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Les dates des demi-finales modifiées

La phase aller des demi-finales étaient initialement prévue les 22 et 23 du mois en cours. La manche retour, quant à elle, du 28 au 29 du même mois. Compte tenu de la 8e édition des Jeux de la Francophonie qui se dérouleront du 21 au 30 juillet à Abidjan en Côte d'Ivoire, les demi-finales de la Coupe du Congo se joueront plus tôt que prévu. Le calendrier modifié prévoit les matchs aller à la date du mardi 18 juillet. A Dolisie AC Léopards recevra Patronage tandis qu'à Brazzaville, Cara en découvrira avec Tongo FC. La manche retour se disputera le dimanche 5 juillet au stade Alphonse-Massamba-Débat. La première rencontre opposera Tongo FC à Cara. Le second match mettra aux prises Patronage et AC Léopards de Dolisie.

R.N.M.